

MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ET D'ALERTE



P.16

JEUX PARALYMPIQUES-2024



LE 1^{ER} CONTINGENT DE LA DÉLÉGATION SE RENDRA DEMAIN À PARIS

P.12

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mardi 20 août 2024 - N°: 191 - Prix:10 DA

CINQUIÈME JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Bengrina et Yahï appellent à voter en faveur du candidat Tebboune

■ CONTINUER À MATÉRIALISER LES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT



HASSANI CHERIF : "RÉVISION DU DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF POUR RELANCER LE DÉVELOPPEMENT"



ORGANISANT UNE ACTIVITÉ DE PROXIMITÉ À BOUIRA AOUCHICHE S'ENGAGE À SOUTENIR LES CATÉGORIES SOCIALES VULNÉRABLES



P.3

PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID : "ELLE MARQUE DEUX DATES MÉMORABLES"



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que la célébration de la Journée nationale du Moudjahid marquait l'anniversaire de deux dates mémorables dans l'histoire de la glorieuse Révolution de libération, lors desquelles les valeureux héros ont donné une leçon à l'armée coloniale.

P.2

VISANT À DÉTRUIRE LES NÉCESSITÉS DE LA VIE À GHAZA

L'OCCUPATION SIONISTE «SUIT UNE POLITIQUE SYSTÉMATIQUE»

P.9

PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DU MOUDJAHID : "Elle marque deux dates mémorables"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que la célébration de la Journée nationale du Moudjahid marquait l'anniversaire de deux dates mémorables dans l'histoire de la glorieuse Révolution de libération, lors desquelles les valeureux héros ont donné une leçon à l'armée coloniale.

La Journée du Moudjahid que nous célébrons marque le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois, le 20 août 1955, et de la tenue du Congrès de la Soummam, le 20 août 1956, deux dates mémorables dans l'histoire de notre glorieuse Révolution de libération", a dit le président de la République dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid. "L'offensive du Nord-Constantinois a donné une leçon à une armée coloniale qui croyait pouvoir étouffer la Révolution du peuple par le fer et par le feu. Mais c'était sans compter sur les sacrifices incalculables et les actes de bravoure de ces héros qui ont porté la Révolution et exalté l'Armée de libération nationale", a ajouté le président de la République. "Alors que nous nous souvenons avec fierté des sacrifices des chouhada et des moudjahidine, nous demeurons convaincus que les Algériennes et les Algériens, qui ont, chevillée au corps, la fidélité au message de Novembre, continueront à veiller sur notre chère Algérie et à préserver sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité", a soutenu le président de la République.



Rebiga appelle à s'inspirer des valeurs et principes de la guerre de libération

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a appelé les générations futures à s'inspirer des nobles valeurs et principes incarnés par les héros de la glorieuse Guerre de libération, soulignant l'importance de la Journée nationale du Moudjahid dont l'Algérie célébrera, aujourd'hui, le double anniversaire (Offensive du Nord-Constantinois en 1955 et Congrès de la Soummam en 1956). Dans une déclaration à l'APS à la veille de la célébration de ce double anniversaire, le ministre a affirmé que cette journée "constitue un legs historique important dans lequel le peuple algérien puisera les éléments de force face aux multiples défis". "L'Algérie vit aujourd'hui dans la liberté et l'indépendance, à l'aube d'une période historique importante nécessitant la conjugaison des efforts de tout un chacun pour relever les nouveaux défis", a-t-il dit, mettant l'accent sur la nécessité de "s'attacher à notre legs historique et de faire preuve d'une vision clairvoyante pour servir la patrie, se sacrifier pour elle et contribuer à sa prospérité". Pour le ministre, la Journée nationale du Moudjahid, "demeurera au fil des jours l'une des principales haltes charnières dans le processus de la Guerre de libération bénie qui a pré-



paré le terrain de l'indépendance et du recouvrement de la souveraineté nationale". La Commission nationale chargée de la préparation des journées et fêtes nationales a élaboré un

riche programme sous le thème "Fidélité, édification et continuité", et ce à travers l'organisation de plusieurs manifestations et activités à travers différentes wilayas du pays.

Double anniversaire du 20 août
1955-1956

La caravane scout des Aurès participera à la célébration

Le coup de départ de la caravane scout des Aurès vers la wilaya de Bejaia pour participer à la célébration du double anniversaire du 20 août



1955 et 1956 a été donné dimanche dernier par le wali de Batna, Mohamed Benmalek. Selon le commissaire de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), Hassan Boulounis, cette initiative qui est à sa seconde édition est organisée en coordination avec le commissariat de wilaya des SMA de Bejaia à l'occasion de la commémoration du double anniversaire de l'offensive du Nord Constantinois (20 août 1955) et du congrès de la Soummam (20 août 1956). La caravane dont l'activité se poursuivra au 20 août courant comprend un groupe de chefs scouts de Batna ainsi que des doyens du scoutisme à l'échelle locale, selon la même source. Les représentants de Batna participeront aux conférences sur ce double anniversaire et visiteront des sites historiques dans la wilaya de Bejaia dont la maison qui avait accueilli le congrès de la Soummam sur les hauteurs d'Ifri Ouzellaguen distant de 50 km de la ville de Bejaia, selon le chef du groupe Aurès Abdenacer Benmehdi. Initiée par le groupe scout Aurès, cette caravane dont la première édition a connu un réel succès a pour objectif de favoriser les échanges entre les enfants des différentes régions du pays et faire découvrir aux jeunes les sites et lieux historiques et les encourager à les visiter, selon le même chef scout.

TLEMCCEN

Ré-inhumation des ossements de 17 martyrs

Le ministre des Moudjahidine et Ayants droit Laid Rebiga a présidé, hier, dans la wilaya de Tlemcen, la cérémonie de ré-inhumation des ossements de 17 martyrs, et ce dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Moudjahid, immortalisant les attaques du Nord constantinois (20 août 1955) et le Congrès de la Soummam (20 août 1956). Cette cérémonie s'est déroulée au carré des martyrs de la wilaya, dans la commune d'Hennaya, en présence des autorités de la wilaya et de la fa-

mille révolutionnaire, et a porté sur l'inhumation des ossements des martyrs Benmiloudi Mohamed et Kada Zaïr Tadj et Mohamed (sans nom), après avoir été exhumés dans la commune d'Aïn Talout, les martyrs Farah Hamza et Boufir Aïssa, qui ont été exhumés dans la commune de Ouled Mimoun, le martyr Azzoug Boumediene, dont les ossements ont été exhumés dans la commune de Tlemcen, ainsi que les ossements

des martyrs exhumés dans la commune de Terny Beni Hedeil, dont Chouara Boumediene, Kebiri Omar, Salhi Hocine, Fettouhi Mohamed, Belaidi Mohamed, Saimi Mohamed, Haddou Ahmed, Hadjou Belaid Mesmoudi et trois chouhada non identifiés. Les familles des martyrs ont été honorées à cette occasion. Le ministre des Moudjahidine a présidé également, au siège de la wilaya de Tlemcen,

le lancement d'une caravane médicale en faveur des moudjahidine dans les zones éloignées et la pose de la première pierre pour la réalisation d'un centre intermédiaire de stockage de céréales dans la commune de Zenata. Au programme de la visite du ministre dans la wilaya de Tlemcen, l'ouverture des travaux d'un colloque national sur "la mémoire nationale et l'influence des réseaux so-

ciaux" au Musée du Moudjahid, outre sa supervision de la signature d'un accord de coopération entre la Direction des moudjahidine et des ayants droit et l'Université "Abou Bekr Belkaid" de Tlemcen concernant l'exploitation des étudiants et des chercheurs de documents historiques dans leurs recherches scientifiques. M. Rebiga devra également tenir une réunion avec les Secrétaires généraux de l'Organisation des enfants de chouhada de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays.

**CINQUIÈME JOUR DE
LA CAMPAGNE ÉLECTORALE**
**BENGRINA ET YAHY APPELLENT À VOTER EN FAVEUR DU
CANDIDAT TEBBOUNE**

Continuer à matérialiser les programmes de développement

Le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a appelé, hier, depuis Khenchela, à voter en faveur du candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, afin de "continuer à matérialiser les programmes de développement dans les différentes régions du pays".

Vous êtes invités à soutenir le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune pour la poursuite de l'équilibre régional en matière de développement et pour mener à bien le projet de mise à niveau de nombreuses zones, telles la wilaya de Khenchela et les wilayas du sud du pays", a martelé le président du mouvement El-Bina lors d'un meeting populaire à la maison de la culture Ali-Souaihi de Khenchela dans le cadre du 5ème jour de la campagne électorale. M. Bengrina a réitéré son appel aux citoyens pour qu'ils se rendent en masse aux urnes le 7 septembre, et votent pour le candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune "afin de lui permettre de parachever la construction de la nouvelle Algérie, d'augmenter le pouvoir d'achat, de soutenir les catégories vulnérables, d'appuyer la production agricole et de faire parvenir les aides destinées aux différents secteurs à ceux qui les méritent". De son côté, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahy, a affirmé, hier, à Annaba, que le renouvellement de la confiance au candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la présidentielle du 7 septembre, lui permettra de concrétiser son programme économique. "Le renouvellement de la confiance au candidat indépendant M. Abdelmadjid Tebboune lui permettra de concrétiser son programme économique qui vise à porter, dans les deux prochaines années, le produit intérieur brut (PIB) à environ 400 milliards de dollars, et à réduire la dépendance aux hydrocarbures en diversifiant les investissements



ments et les sources de revenus", a déclaré M. Yahy, lors d'un meeting populaire au palais de la culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba, au 5ème jour de la campagne



électorale. M. Yahy a réaffirmé que l'élection de M. Abdelmadjid Tebboune pour un second mandat "lui permettra de consolider les acquis politiques, sociaux et écono-

miques obtenus lors du premier mandat présidentiel", appelant les Algériens à se rendre massivement aux urnes le 7 septembre prochain.

HASSANI CHERIF :

"Révision du découpage administratif pour relancer le développement"

Le candidat du Mouvement de la société pour la Paix (MSP) à la présidentielle du 7 septembre, Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé, hier, à Djelfa, qu'il procédera, s'il remporte l'élection, à la révision du découpage administratif afin de relancer le développement au niveau des vastes régions. Lors d'un meeting populaire au niveau de l'Office communal de la culture et du tourisme "chahid Zitouni Mohamed Ben Ahmed", au 5e jour de la campagne électorale, M. Hassani Cherif a précisé que son programme électorale comporte "la révision du découpage administratif et la suppression de la daïra", car cette dernière étant, selon lui, un appareil bureaucratique entravant le développement. Le redécoupage administratif vise "l'urbanisation des vastes régions inhabitées et leur développement, tout en offrant aux élus l'opportunité de proposer leurs initiatives pour concrétiser des projets bénéfiques à la population de ces régions, à travers la fourniture de tous les moyens devant créer la richesse ainsi que la décentralisation du développement", a-t-il expliqué. Le candidat du MSP a souligné l'impératif de "créer un ministère chargé de la planification et de la prospective, pour élaborer les plans de développement et veiller à la répartition équitable des richesses". Le candidat, pour qui la wilaya de Djelfa "représente un projet de pôle économique important", a dévoilé son approche économique et de développement reposant sur "la réalisation de mégaprojets dans des secteurs aussi variés que l'agriculture, l'industrie, l'énergie, le transport, la santé et les services". Il s'est engagé, dans ce sens, "à lever les restrictions sur la réalisation des projets et à éradiquer la bureaucratie", promettant de "garantir les conditions adéquates pour l'insertion des chômeurs dans de nouveaux postes et la révision des allocations pour réaliser la justice sociale". Au terme du meeting populaire, M. Hassani Cherif a invité les habitants de la wilaya à le soutenir et à voter pour lui le 7 septembre afin de concrétiser son projet politique, "s'appuyant sur 5 axes et 62 engagements". Au centre-ville de Djelfa, le candidat, accompagné de ses militants, a échangé avec les citoyens et écouté leurs préoccupations.



APS

ORGANISANT UNE ACTIVITÉ DE PROXIMITÉ À BOUIRA

Aouchiche s'engage à soutenir les catégories sociales vulnérables

Le candidat du Front des forces socialistes (FFS) à la présidentielle du 7 septembre prochain, Youcef Aouchiche, s'est engagé, hier, depuis la wilaya de Bouira, à soutenir les catégories sociales vulnérables par des mesures à même de préserver leur pouvoir d'achat. Lors d'une activité de proximité au centre-ville de Lakhdaria, au cinquième jour de la campagne électorale de la prochaine présidentielle, M. Aouchiche a affirmé que la priorité de son programme électorale était de "réhabiliter les catégories moyennes et vulnérables, épuisées par la hausse des prix", s'engageant, s'il est élu président, à mettre en place "des mesures immédiates à même de préserver le pouvoir d'achat et la dignité des citoyens". Parmi les propositions allant dans ce sens, figurent, a-t-il poursuivi, "l'augmentation du salaire minimum garanti (SNMG) à 40.000 DA et la mise en place d'allocations destinées aux chômeurs et aux femmes au foyer". "L'Algérie dispose de toutes les ressources humaines et naturelles lui permettant de construire une économie forte et diversifiée hors hydrocarbures", a soutenu M. Aouchiche. Dans ce cadre, le candidat a évoqué de nombreuses propositions, qui, selon lui, constituent des "solutions aux problèmes dont souffre le pays dans plusieurs domaines à l'instar de l'éducation, la santé et la justice, entre autres". Le candidat du FFS a, de nouveau, appelé les citoyens à "se rendre aux urnes pour donner leurs voix et choisir leur candidat pour diriger le pays", estimant que le citoyen était "la clef de voûte du changement escompté par les Algériens".



R. N.

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'ANIE rappelle les procédures à suivre

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, dimanche dernier dans un communiqué, les procédures à suivre pour l'organisation des rassemblements et réunions par les candidats ou leurs représentants dans le cadre de la campagne électorale pour la présidentielle anticipée du 7 septembre prochain. "En vertu des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral modifiée et complétée et dans le cadre du suivi de la campagne électorale qui s'étalera du 15 août au 3 sep-

tembre 2024, de l'arrêté du 15 juillet 2024 fixant les modalités d'accès aux médias audiovisuels et de couverture médiatique des activités des candidats à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, et de la circulaire du 8 août 2024 fixant les modalités d'organisation des rassemblements et réunions publiques pendant la campagne électorale, l'ANIE rappelle les procédures à suivre pour l'organisation de ces rassemblements par les candidats ou leurs représentants dans le cadre de la même campagne", a précisé l'ANIE. Parmi ces procédures, "la demande d'organisa-

tion d'un rassemblement dans le cadre de la campagne électorale doit être présentée par le représentant du candidat dûment habilité auprès des services de la wilaya concernée". "L'autorisation de la réunion publique dans le cadre de la campagne électorale est accordée par les services habilités de la wilaya, après parachèvement des procédures, conformément à la législation en vigueur, de même que le coordinateur de wilaya doit en être informé". "L'autorisation accordée par les services de wilaya détermine la durée de la réunion publique, en prenant en considération les

conditions climatiques en cas de demande de décalage de la clôture de la réunion à une heure tardive de la nuit". De plus, "la salle ou le lieu demandés par le représentant du candidat dûment habilité doivent être attribués par le coordinateur de wilaya après la consultation de l'autorisation susmentionnée, accordée au représentant du candidat". Selon les mêmes procédures, "les réunions publiques organisées dans le cadre de la campagne électorale doivent être au nom et au profit exclusifs du candidat à l'élection présidentielle anticipée".

APS

LA RUPTURE DES LIENS FAMILIAUX

Quand l'héritage devient source de discorde

Le phénomène de la rupture des liens familiaux à cause des disputes liées à l'héritage est devenu tristement courant dans de nombreuses familles. Ce qui devrait être un moment de solidarité et de soutien mutuel se transforme souvent en un champ de bataille, où les intérêts matériels prennent le dessus sur les liens de sang.

Les querelles autour de l'héritage peuvent rapidement dégénérer, menant à la rupture totale des relations entre frères et sœurs, et parfois même à l'éloignement de toute une famille. L'héritage devient une source de discorde généralement après le décès d'un parent. Alors que la famille est encore en deuil, les discussions sur la répartition des biens peuvent vite tourner au vinaigre. Des désaccords surgissent sur la part de chacun, sur les décisions prises par le défunt ou sur les attentes de certains membres de la famille. Dans de nombreux cas, un malentendu ou un ressentiment enfoui depuis des années refait surface, attisé par le désir de garantir une plus grande part de l'héritage. Ces disputes peuvent se transformer en de véritables batailles juridiques, où chaque partie cherche à défendre ses droits, souvent au détriment de la paix familiale. Les avocats deviennent alors les médiateurs d'une situation qui, à l'origine, aurait pu être résolue par le dialogue et la compréhension. Ainsi, les relations familiales s'effritent peu à peu, et ce qui était autrefois une famille unie se transforme en un groupe de personnes séparées par le ressentiment et la rancune. Dans les cas les plus graves, les disputes autour de l'héritage mènent à une rupture totale des relations, où les frères et sœurs ne se parlent plus, voire ne se voient plus pendant des années, voire toute une vie. Bien que la rupture des liens familiaux suite à des disputes d'héritage soit souvent définitive, il existe des cas où la réconciliation est possible. Cela nécessite cependant un effort de la part de tous les membres concernés, une volonté de pardonner et de passer outre les blessures du passé. Le soutien de médiateurs familiaux ou de conseillers peut s'avérer précieux pour faciliter ce processus de réconciliation. Les querelles autour de l'héritage, bien qu'elles puissent sembler inévitables, ne doivent pas mener à la rupture des liens familiaux. En privilégiant le dialogue, la compréhension et l'équité, il est possible de prévenir ces conflits destructeurs. Après tout, les biens matériels ne devraient jamais valoir plus que les liens de sang et l'amour familial.

L'unité familiale en péril

L'héritage, censé être un acte final d'amour et de prévoyance, devient parfois le point de départ de conflits qui déchirent des familles entières. Derrière les procédures judiciaires et les querelles, ce sont des histoires humaines marquées par la douleur, la trahison, et la rupture des liens les plus sacrés. À travers les témoignages de plusieurs familles, il est possible de découvrir les réalités dévastatrices des disputes liées à l'héritage. Les histoires des familles Benmahdi, Khelladi, et tant d'autres montrent que les querelles d'héritage laissent des cicatrices profondes. Il est essentiel de se rappeler que les biens matériels, aussi précieux soient-ils, ne devraient jamais valoir plus



que l'unité familiale. Pour Samir Benmahdi, 52 ans, l'héritage de leur père a été le début de la fin pour sa famille. « Mon père était un homme juste, ou du moins c'est ce que je croyais. Il avait toujours dit que tout serait partagé équitablement entre mes trois sœurs et moi. Mais à sa mort, nous avons découvert qu'il avait laissé la maison familiale à ma sœur cadette. Cela a été un choc pour nous tous. » Ce choix, que leur père n'a jamais expliqué, a semé la discorde. « Ma sœur cadette était son "petit trésor", mais je ne pensais pas que cela se traduirait par un traitement de faveur si flagrant. » Depuis, la famille Benmahdi ne se réunit plus comme avant. « Nous étions si proches. Aujourd'hui, nous ne parlons pratiquement plus, sauf pour les questions liées à l'héritage. C'est comme si mon père avait brisé notre famille, même après sa mort. » Chez les Khelladi, le conflit a éclaté autour de la répartition des terres agricoles laissées par le grand-père. Pour Nawal Khelladi, 45 ans, ce qui aurait dû être une discussion simple s'est rapidement transformé en guerre. « Mon frère aîné a pris l'initiative de gérer les terres après la mort de notre grand-père. Mais il a pris des décisions sans nous consulter. Cela a commencé par un malentendu, puis c'est devenu une véritable guerre. » Nawal raconte que sa famille a essayé de résoudre le problème à l'amiable, mais en vain. « Mon frère pensait qu'il faisait ce qui était juste, mais il n'a jamais pris en compte nos sentiments. Aujourd'hui, nous sommes en procès, et cela dure depuis trois ans. Je n'aurais jamais imaginé que l'héritage de notre grand-père, que nous aimions tant, finirait par nous séparer ainsi. » Rachida, 60 ans, a vu

sa famille se déchirer après la mort de leur mère. « Nous étions quatre sœurs, très soudées. Mais quand notre mère est décédée, tout a changé. Selon Rachida, les disputes ont commencé avec des discussions sur la répartition des bijoux de leur mère, puis se sont élargies à la maison familiale et aux comptes bancaires. « La haine a pris le dessus sur l'amour. Mes sœurs et moi ne nous sommes pas parlées depuis cinq ans. Je ne sais même pas comment nous en sommes arrivées là. Je pleure la perte de mes sœurs autant que celle de ma mère. » Ces témoignages montrent à quel point les conflits autour de l'héritage peuvent être destructeurs.

À l'épreuve des tribunaux

L'héritage, en Islam, est une question d'une clarté absolue. Les règles de répartition des biens après le décès d'un musulman sont établies de manière détaillée

dans le Coran. Pourtant, malgré cette clarté, les conflits familiaux autour de l'héritage se terminent de plus en plus souvent devant les tribunaux. Comment expliquer ce phénomène ? Quels sont les enjeux qui poussent des familles musulmanes à ignorer la justice divine au profit de batailles juridiques coûteuses et destructrices ? En Islam, les règles d'héritage sont clairement définies dans le Coran, notamment dans la sourate An-Nisa (Les Femmes). Ce texte sacré dicte la répartition des biens du défunt entre ses héritiers, en fonction de leur degré de parenté. Les enfants, les parents, les épouses, et d'autres membres de la famille ont tous des parts spécifiques qui leur reviennent, selon des proportions établies par Allah. L'objectif de ce système est de garantir une distribution juste et équilibrée des biens, tout en évitant les conflits. Les parts de chacun sont fixées par la loi divine, et il n'y a théoriquement aucune place pour l'interprétation

personnelle ou le favoritisme. Cependant, dans la pratique, les choses se compliquent souvent. Plusieurs facteurs peuvent conduire à des disputes, même lorsque les règles islamiques sont bien connues. Malheureusement, le désir de posséder plus de biens ou de contrôler la répartition de l'héritage peut pousser certains membres de la famille à contester les parts attribuées par la loi islamique. L'appât du gain peut conduire à des comportements qui ignorent les règles religieuses. Lorsque les disputes ne peuvent pas être résolues à l'amiable, les familles se tournent souvent vers les tribunaux pour trancher la question de l'héritage. Ces conflits peuvent être exacerbés par la pression sociale, les influences extérieures, et la volonté de certains membres de la famille d'obtenir plus que leur juste part. Les tribunaux deviennent alors le dernier recours pour régler ces différends, mais cela se fait souvent au prix de la paix familiale. Les procès d'héritage peuvent être longs, coûteux, et émotionnellement éprouvants. Ils creusent parfois un fossé profond entre les membres de la famille, un fossé qui peut être impossible à combler, même après la résolution du conflit. L'héritage, tel que prescrit en Islam, est conçu pour garantir la justice et l'équité au sein des familles musulmanes. Cependant, les influences humaines et les désirs matériels peuvent parfois détourner les croyants de ces principes. Pour préserver l'harmonie familiale et respecter la volonté divine, il est crucial de suivre les enseignements islamiques et de chercher des solutions basées sur la justice et la piété plutôt que sur la confrontation.



EXPOSITION D'ARCHIVES À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Une fenêtre sur la Révolution de Novembre

La Bibliothèque Nationale abrite une exposition d'archives exceptionnelle jusqu'au 29 août, offrant au public un regard approfondi sur deux moments clés de la Révolution algérienne : les événements du 20 août 1955 et du 20 août 1956. Cette initiative, s'inscrit dans une tradition bien établie de l'institution, visant à célébrer et à mettre en lumière les chapitres glorieux de l'histoire de l'Algérie.

L'exposition propose un échantillon soigneusement sélectionné des archives conservées par la Bibliothèque nationale. Ces documents, rarement exposés au public, offrent une perspective unique sur les luttes, les sacrifices, et les stratégies qui ont marqué ces deux dates emblématiques. Le 20 août 1955, date de l'offensive de la région du Nord-Constantinois, et le 20 août 1956, correspondant au Congrès de la Soummam, sont des dates cruciales qui ont façonné le destin de la Révolution et, par extension, celui de la nation algérienne. Mounir Bahadi souligne l'importance de cette exposition en affirmant : « Ce n'est qu'un échantillon des archives de la Bibliothèque nationale qui évoque ces deux dates historiques. C'est une tradition pour la Bibliothèque nationale de célébrer ces événements en offrant la possibilité au public de découvrir des documents qui mettent en lumière notre glorieuse Révolution de Novembre. » Ces archives, souvent inaccessibles, deviennent ainsi des fenêtres ouvertes sur le passé, permettant aux visiteurs de se reconnecter avec les racines de leur identité nationale. Cette exposition ne se contente pas de relater les événements historiques ; elle invite également les visiteurs à une réflexion sur l'importance de la mémoire collective dans la construction d'une conscience nationale. En redécouvrant ces documents, les Algériens peuvent mieux comprendre les défis auxquels leurs aînés ont été confrontés, ainsi que la détermination qui les a animés pour obtenir l'indépendance. En somme, cette initiative



de la Bibliothèque nationale du Hamma est bien plus qu'une simple exposition : elle est un acte de préservation et de transmission d'une mémoire historique indispensable pour les générations futures. Jusqu'au 29 août, ce voyage dans le temps est une occasion unique de renouer avec un passé glorieux qui continue d'inspirer l'Algérie contemporaine.

Une immersion dans l'atmosphère de l'époque

L'exposition, au-delà de son caractère historique, propose une immersion dans l'atmosphère de l'époque à travers une collection d'éditions de la presse coloniale datant d'août 1955, parues au lendemain de l'offensive du Nord-Constantinois. Ces journaux, dont les titres comme Le Journal d'Alger du 21 et 22 août, Dimanche Matin du 21 août, L'Echo d'Alger du 20 août, ou encore Dernière Heure du 22 août, reflètent la manière dont les événements étaient perçus et

rapportés par la presse française. À travers ces pages jaunies par le temps, le public peut découvrir comment les événements du 20 août 1955 ont été dépeints sous un angle strictement colonial, réduisant le soulèvement populaire à des actes de violence commis par des « hors-la-loi » et des « rebelles ». La terminologie utilisée par ces journaux illustre bien la vision biaisée et déshumanisante des valeureux moudjahidines, présentés comme des fauteurs de troubles, et non comme des combattants de

la liberté en lutte contre l'oppression coloniale. Ces documents de presse sont particulièrement intéressants car ils permettent de mesurer l'écart entre la réalité des faits vécus par les Algériens et la narration qui en était faite en France à l'époque. Cette dichotomie est une des clés de lecture pour comprendre la manière dont la guerre d'indépendance a été perçue et, surtout, comment elle a été volontairement déformée pour justifier la répression coloniale. L'exposition ouvre une réflexion critique sur le pouvoir des médias dans la fabrication de l'opinion publique, et sur la manière dont les récits historiques peuvent être manipulés pour servir des intérêts politiques. En confrontant ces archives de la presse coloniale avec d'autres documents, tels que des tracts et des communiqués émis par le FLN à la même période, les visiteurs peuvent mieux comprendre la complexité de cette période, marquée par un conflit d'idées aussi intense que le conflit armé lui-même. Cette juxtaposition de perspectives, entre la version officielle coloniale et la réalité vécue par les moudjahidines, rend cette exposition particulièrement riche en enseignements. Elle souligne l'importance de l'accès aux archives pour une compréhension nuancée de l'histoire, et réaffirme la nécessité de préserver ces témoignages précieux pour les générations futures.

R.C

DERNIER MONSTRE SACRÉ DU CINÉMA FRANÇAIS Alain Delon tire sa révérence

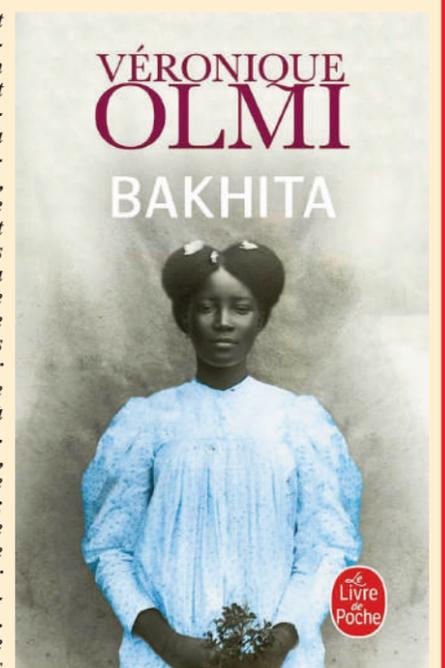


L'acteur français Alain Delon s'est éteint à l'âge de 88 ans, ont annoncé dimanche matin ses trois enfants dans un communiqué commun à l'AFP. « Alain Fabien, Anouchka, Anthony, ainsi que (son chien) Loubo, ont l'immense chagrin d'annoncer le départ de leur père. Il s'est éteint sereinement dans sa maison de Douchy, entoTous, proches ou admirateurs, soulignent aujourd'hui l'incroyable carrière de l'acteur, qui a fait de films comme « Plein soleil » (1960), « Rocco et ses frères » (1960), « Le Guépard » (1963), ou « La piscine » (1969) des chefs d'œuvre aboutis. S'il n'apparaissait quasiment plus au cinéma depuis la fin des années 90, Alain

Delon, qui avait fait un AVC en 2019 avait fait les gros titres à l'été 2023 quand ses trois enfants avaient porté plainte contre sa dame de compagnie, Hiromi Rollin, parfois décrite comme sa compagne, suspectant un abus de faiblesse. Les derniers mois de sa vie ont été marqués par les brouilles familiales qui ont défrayé la chronique médiatique. Ses fils Anthony, 59 ans, et Alain-Fabien, 29 ans, accusaient leur sœur Anouchka, 33 ans, de le manipuler et de leur avoir caché la réalité de son état de santé. La trentenaire, elle, reprochait à ses frères de mettre en péril la vie de l'acteur. En janvier 2024, Alain Delon a été placé sous sauvegarde de justice.

A lire "Bakhita" de Véronique Olmi Une critique de la colonisation et de l'esclavage

Le roman "Bakhita", écrit par Véronique Olmi, est une œuvre littéraire puissante qui raconte l'histoire vraie de Bakhita, une femme née au Soudan au XIXe siècle, enlevée et réduite en esclavage avant de devenir une sainte. Ce livre, qui a touché de nombreux lecteurs, est une exploration poignante de la souffrance, de la résilience, et de la quête de dignité humaine. Bakhita, née dans un petit village du Darfour, est capturée par des marchands d'esclaves à l'âge de sept ans. Elle est vendue à plusieurs reprises et subit des sévices inimaginables. Pourtant, malgré ces épreuves, Bakhita conserve une force intérieure qui la pousse à survivre. Le livre de Véronique Olmi plonge le lecteur dans l'horreur de l'esclavage, mais montre aussi comment l'esprit humain peut résister aux pires formes de cruauté. Finalement, Bakhita est achetée par un consul italien, qui la ramène en Italie. Là, elle trouve enfin la liberté et choisit de consacrer sa vie à Dieu en entrant dans l'ordre des Sœurs Canossiennes. En 2000, Bakhita est canonisée par l'Église catholique, devenant la première sainte soudanaise. Véronique Olmi ne se contente pas de raconter la vie de Bakhita ; elle explore également les questions profondes de l'identité, de la liberté, et de la spiritualité. À travers le personnage de Bakhita, l'auteur nous invite à réfléchir sur ce que signifie être humain, sur la capacité de chacun à pardonner et à trouver un sens à la souffrance. Le roman est aussi une critique de la colonisation et de l'esclavage, deux systèmes qui ont déshumanisé des millions de personnes. En racontant l'histoire de Bakhita, Olmi redonne une voix à ceux qui ont été réduits au silence par l'histoire. L'écriture de Véronique Olmi est à la fois lyrique et brute, ce qui renforce l'impact émotionnel du récit. Elle utilise un langage simple mais puissant pour décrire les épreuves que Bakhita a endurées, ainsi que les moments de grâce qui lui ont permis de continuer à avancer. Le roman est construit sur une narration non linéaire, mêlant les souvenirs de Bakhita avec ses réflexions intérieures, ce qui permet au lecteur de mieux comprendre la complexité de son personnage. Depuis sa publication, "Bakhita" a été largement salué par la critique et les lecteurs pour son humanité et sa profondeur. Le livre a été finaliste pour plusieurs prix littéraires et a touché un large public, mettant en lumière une histoire méconnue mais profondément inspirante.



R.C

ALGÉRIE-LIBAN

Un acte de solidarité face à la crise énergétique libanaise

En réponse à la crise énergétique sans précédent que traverse le Liban, l'Algérie a une fois de plus manifesté sa solidarité en apportant une aide précieuse à ce pays frère. Suite à l'arrêt de la dernière centrale électrique libanaise, paralysée par un manque crucial de carburant, le Président de la République, a pris une décision rapide : fournir immédiatement des quantités de fioul pour permettre la remise en marche des centrales électriques et rétablir le courant dans tout le pays.

Cet acte de solidarité n'est pas le premier geste de l'Algérie en faveur du Liban. Les deux nations, liées par une histoire de luttes communes et des valeurs partagées de liberté et de justice, ont souvent trouvé en l'autre un soutien dans les moments de besoin. La décision du Président reflète non seulement une fraternité profonde entre les deux peuples, mais aussi une volonté de l'Algérie de jouer un rôle actif sur la scène internationale, en se portant au secours de ceux qui traversent des épreuves difficiles. Le Liban, plongé dans une crise économique et politique depuis plusieurs années, se retrouve aujourd'hui confronté à une pénurie d'énergie qui menace de paralyser complètement le pays. L'arrêt des centrales électriques a plongé des millions de Libanais dans l'obscurité, aggravant une situation déjà critique. C'est dans ce contexte que l'aide algérienne intervient comme une bouffée d'oxygène, permettant au pays de retrouver un semblant de normalité. La réaction rapide de l'Algérie témoigne également de l'importance de la coopération entre les pays arabes face aux défis communs. En fournissant du fioul au Liban, l'Algérie envoie un message fort : celui de l'unité et de la solidarité au sein du monde arabe. Cet acte montre que, malgré les différences géographiques et les contextes politiques variés, les nations arabes peuvent se rassembler pour s'entraider et surmonter ensemble les crises qui les affectent. L'aide algérienne, au-delà de l'aspect matériel, symbolise une solidarité sincère et un soutien indéfectible. Elle rappelle que les liens entre l'Algérie et le Liban sont bien plus que diplomatiques ; ils sont ancrés dans une histoire de solidarité mutuelle et de respect. Cette aide est aussi un rappel de



l'importance de l'unité et de la coopération régionale dans un monde où les crises deviennent de plus en plus complexes et interconnectées. En soutenant le Liban dans cette période de difficulté, l'Algérie montre l'exemple d'une nation prête à tendre la main à ses frères, réaffirmant ainsi son rôle en tant qu'acteur clé de la solidarité internationale. Ce geste renforce les liens historiques entre les deux pays et marque une étape supplémentaire dans l'amitié durable qui unit Alger et Beyrouth.

Un pays à l'arrêt

Pour rappel, samedi dernier, l'Électricité du Liban (EDL) a annoncé que le pays entier, y compris les installations vitales telles que l'aéroport, le port de Beyrouth, et les prisons, était totalement privé d'électricité. Cette situation critique

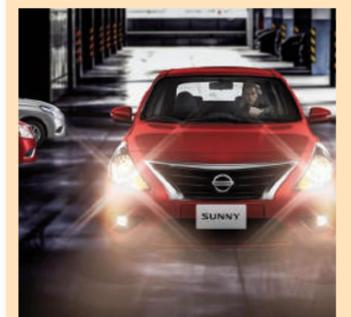
fait suite à l'arrêt des dernières unités de production de la centrale électrique de Zahrani, provoqué par une pénurie de carburant. La centrale de Zahrani, l'une des principales sources d'approvisionnement en électricité du Liban, est désormais complètement hors service. Ce développement est le dernier épisode d'une série de crises énergétiques qui ont frappé le pays au cours des dernières années, accentuées par des difficultés économiques et une gestion défaillante des ressources. Selon le communiqué publié par l'EDL, cette pénurie de carburant est attribuée à des retards dans les livraisons de fioul, exacerbés par la crise financière que traverse le pays. Les réservoirs de la centrale sont maintenant vides, laissant le pays dans une situation de black-out total, une première dans l'histoire récente du Liban. Les conséquences de cette

coupure de courant généralisée sont multiples. Les hôpitaux, déjà sous pression en raison de la crise sanitaire et des restrictions budgétaires, doivent maintenant fonctionner avec des générateurs privés, ce qui pose des risques pour les patients les plus vulnérables. Les aéroports et le port de Beyrouth, des infrastructures critiques pour l'économie du pays, sont également paralysés, menaçant de bloquer les importations et les exportations essentielles. Depuis la crise financière de 2019, le Liban souffre d'une grave pénurie d'électricité. Les ménages et les entreprises dépendent largement des générateurs et, de plus en plus, des panneaux solaires pour l'énergie, car l'Etat ne fournit que quelques heures d'électricité par jour, selon l'Associated Press. Les coupures de courant sont l'un des principaux problèmes au

Liban. Selon la Banque mondiale, le secteur de l'électricité est à l'origine de la moitié de la dette publique, soit environ 40 milliards de dollars. Durant les années qui ont précédé l'explosion du port de Beyrouth en 2020, les Libanais vivaient sans électricité jusqu'à 22 heures par jour.

R.E

Nissan Egypt Augmentation des exportations de 50% de la production locale



Nissan Egypt prévoit d'injecter des investissements d'environ 55,9 millions de dollars jusqu'en 2026 dans divers secteurs pour renforcer sa position de leader du marché égyptien. Ce chiffre a été révélé par le directeur général de Nissan, Mohamed Abdel-Samad au cours d'une réunion tenue, dimanche 18 août, avec le premier ministre Mostafa Madbouly, ainsi que le ministre de l'industrie et des transports, Kamel Al-Wazir, le ministre de l'investissement et du commerce extérieur, Hassan Al-Khatib, et plusieurs responsables de Nissan Egypt. Bien que Nissan Egypt n'ait pas précisé les domaines où sera investie cette somme, Mohamed Abdel-Samad a signalé que Nissan Egypt, après avoir été sélectionné comme centre d'exportation des voitures pour l'Afrique, a décidé d'établir une société de zone franche au port d'Alexandrie pour faciliter l'exportation des voitures et des pièces de rechange localement produites sur une superficie de 6000 m². Les travaux devront commencer en novembre 2024 avec des investissements allant jusqu'à 2 millions de dollars.

APRÈS DES SIGNES DE BONNE SANTÉ DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE

Le dollar en hausse

Le dollar a repris de la vigueur après des chiffres sur la consommation et l'emploi aux Etats-Unis meilleurs que prévu, qui écartent la perspective de baisses de taux plus larges de la part de la Réserve fédérale (Fed). Le billet vert grimpeait de 1,17% face au yen, à 149,08 yens pour un dollar, et se relevait face à la monnaie unique européenne, qui reflutait de 0,35% à 1,0974 dollar pour un euro. «Le tsunami de données a montré que le marché du

travail reste en bonne forme et alimente les dépenses de consommation», a commenté Edward Yardeni de Yardeni Research, alors que les investisseurs, réjouis de voir s'évaporer le spectre d'une récession, se sont jetés sur les actions et ont cédé des bons du Trésor. Les ventes au détail aux Etats-Unis ont augmenté de 1% en juillet par rapport au mois précédent, bien plus que les attentes du marché. Les nouvelles demandes hebdoma-

daires d'allocations chômage ont de leur côté baissé, à 227.000, alors que les analystes les attendaient globalement stable par rapport à la semaine précédente. De quoi tempérer les récentes craintes de récession de la première économie mondiale et de remettre sur la table le scénario d'une baisse des taux de 25 points de base de la part de la Fed en septembre plutôt qu'un assouplissement plus large de 50 points.

ALORS QUE LES PRIX DU BLÉ REBONDISSENT

Le maïs recule

Les cours du blé retrouvaient un peu de fermeté ce vendredi à la mi-séance sur Euronext, après avoir subi des pertes notables durant la séance du 15 août. La tendance reste en effet partagée entre la très faible récolte européenne enregistrée cette année, et une offre mer Noire, ainsi qu'américaine, bien plus abondante et très compétitive sur la scène internationale. En Argentine, le manque de précipitations et les basses températures suscitent toutefois quelques préoccupations. Le maïs poursuit de son côté son retrait sous le seuil symbolique des 200 €/t, sous le poids d'un marché américain encore baissier face à d'excellentes conditions de culture

outré-Atlantique. Le ProFarmer Tour qui se déroulera la semaine prochaine dans de nombreux États producteurs américains sera ainsi suivi avec attention. En France en revanche, FranceAgriMer a réduit d'un point ses notations de maïs grain « bon à très bon » dans son dernier bulletin hebdomadaire, à 76 %, contre 84 % l'an dernier à la même période. Le blé Euronext à échéance décembre 2024 grimpeait de 1,25 €/t, à 217,25 €/t, tandis que le contrat septembre 2024 grossissait de 3,25 €/t, à 204,75 €/t. Le maïs Euronext à livraison novembre 2024 s'enfonçait de 0,50 €/t, à 196,25 €/t, le terme mars 2025 montait de 0,25 €/t, à 204 €/t.



Relizane
Un établissement
pour les autistes


Une annexe éducative vient d'être aménagée à Djidiouia (wilaya de Relizane) pour accueillir les élèves autistes de cette commune. Une bonne aubaine pour leurs parents qui n'auront plus, à la prochaine rentrée scolaire, à effectuer des déplacements quotidiens vers Relizane, Mazouna ou Ammi Moussa.

Les parents d'enfants autistes de Djidiouia (dans la wilaya de Relizane) ont accueilli avec soulagement et satisfaction la réaffectation d'anciens locaux en équipements publics, plus précisément en annexe éducative devant accueillir ces élèves aux besoins spécifiques.

«Dieu merci, notre rêve s'est concrétisé par cette décision de transformer une partie de ces locaux, longtemps abandonnés à la dégradation, en une annexe aménagée pour accueillir nos enfants autistes», a expliqué un parent non sans revenir sur les souffrances qu'ils ont endurées des années durant.

«Nous avons recensé pas moins de 120 enfants à ces besoins spécifiques à Djidiouia et ses environs et leurs parents souffraient à long terme d'année par les récurrents déplacements qu'ils devaient effectuer vers Relizane, Mazouna ou Ammi Moussa pour accompagner leurs enfants vers des établissements spécialisés», a souligné un autre non sans manifester son soulagement.

De son côté, le premier responsable de la Direction de l'action sociale et de solidarité (DASS) a affirmé que toutes les mesures ont été prises pour être au rendez-vous avec la rentrée scolaire. «Cette action s'inscrit dans notre stratégie visant à rapprocher les établissements spécialisés des enfants aux besoins spécifiques», a-t-il noté en précisant : «Nous avons transformé et adapté ces locaux et nous les avons équipés en moyens pédagogiques utiles à même d'accueillir dans de bonnes conditions pas moins de 80 enfants autistes et surtout leur assurer une meilleure prise en charge».

INSTALLATION D'UN BUREAU À GUELMA

La médiation de la République œuvre à réduire les délais de traitement des requêtes

Un projet de loi est cependant en voie d'être soumis pour introduire, dans le champ des compétences du médiateur, la médiation conventionnelle. Cette dernière donne toute latitude aux belligérants de faire appel à un médiateur avant d'aller en justice.



Le bureau local de Guelma, affilié à l'organisation algérienne pour le développement et la promotion de la médiation auprès de la justice, a été installé samedi 17 août. Cet événement s'est tenu en présence de maître Boubekeur Belacel président de cette organisation et de Redjemi Larbi vice-président chargé de la formation. Le vote à bulletin secret s'est déroulé à la Cour de Guelma. «Le procès verbal (PV) de l'installation des 5 membres du bureau local sera remis dans les meilleurs délais aux hautes instances de la justice à Guelma» a déclaré à El Watan Boubekeur Belacel président de cette organisation. Et de préciser : «Ce bureau travaillera directement avec la Cour de Guelma. La médiation n'est pas une mission nouvelle pour nous en temps que musulman, bien au contraire, plus de 30 versets coraniques y est mentionnée. C'est un moyen légal pour réunir deux ou plusieurs antagonistes, sur injonction du magistrat, afin d'arriver à une entente entre les personnes, notifiée sur PV de conciliation, qui sera transmis à la justice. Bien évidemment, est là notre mission.

Elle a pour but de reconstruire les relations humaines.» Quant à la loi qui gère la médiation en Algérie, notre interlocuteur

précise qu'«Elle a été instaurée en 2008, pour la première. La loi de la médiation est balisée par le code de procédure civile et administrative. En 2015, il y a eu la parution de la médiation pénale gérée par le procureur de la République.

Ensuite il y a eu l'obligation de la médiation commerciale. Le décret 23-363 qui gère les conflits dans les rapports collectifs, tels que ceux des conflits entre travailleurs et employeurs. On ne peut pas imaginer une médiation sans une action en justice. C'est le magistrat qui propose la médiation aux belligérants, conformément à l'article 994 du code civil et administratif, avant d'aller vers le fond.» Et de conclure : «Cette médiation, qui se fait par un médiateur agréé auprès des tribunaux, a tous les champs d'action libre à l'exception de la médiation familiale entre les époux (divorce, pension alimentaire, Prud'homme (relation de travail), et enfin judiciaire, qui incombe au procureur. Un projet de loi est cependant en voie d'être soumis pour introduire dans le champ des compétences du médiateur la médiation conventionnelle.

Cette dernière donne toute latitude aux belligérants de faire appel à un médiateur avant d'aller en justice. Après rédaction du procès verbal de conciliation par le médiateur agréé, le PV sera déposé par

l'une des personnes auprès de la justice et fera l'objet d'un jugement irrévocable et exécutoire».

La mission du médiateur, en plus de régler à l'amiable, des conflits entre personnes, aura sans doute pour impacte «d'alléger les bureaux des magistrats et le traitement des dossiers trop souvent dérisoires par rapport à l'action judiciaire en elle-même». Notons que la formation des médiateurs agréés est une priorité pour l'organisation algérienne pour le développement et la promotion de la médiation. Dans ce contexte précis, M. Redjemi Larbi, n'a pas manqué de souligner : «Nous disposons de formateurs qui ont bénéficié d'une formation à l'étranger sanctionnée par une attestation. Ils formeront à leur tour les médiateurs de notre organisation. C'est une nécessité pour entamer leur mission auprès des instances judiciaires».

Enfin la médiation, contrairement aux idées préconçues, n'est pas une fonction, mais une mission. Quant à la rémunération des médiateurs, qui, faut-il le souligner, demeure le nerf de la guerre. «C'est le magistrat qui valide les honoraires du médiateur en fonction de ses dépenses et efforts fournis», tient à conclure le président de cette organisation.

Ain Temouchent
598
opérations de
développement
en 2023 et
2024

Inscrites dans le cadre de la consolidation du développement social et économique, Les communes de la wilaya de Ain Temouchent ont bénéficié de 598 opérations de développement en 2023 et 2024, a-t-on appris, des services de la wilaya.

Ces opérations portent sur la réalisation de projets ayant un lien direct sur le cadre de vie des citoyens, a fait savoir la directrice de l'Administration locale (DAL), Nacera Sebaha. Elles sont estimées à 380 opérations dont 352 sont achevés, réceptionnés et entrés en exploitation et 18 autres en cours de réalisation affichant des taux variés dans l'avancement des travaux, a indiqué la même source.

Par ailleurs, la wilaya d'Ain Temouchent a bénéficié, cette année dans le cadre du programme de soutien du développement social et économique des collectivités locales, de l'inscription de 218 projets de développement répartis à travers l'ensemble des communes, selon la même responsable, qui a signalé que le taux de consommation des crédits alloués à ces actions est évalué à 22% et que des efforts sont actuellement déployés pour leur réception avant la fin de l'année en cours. Ces projets revêtent une importance cruciale pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens à travers la prise en charge des actions prioritaires du développement, notamment celles inhérentes à la réalisation de réseaux d'eau potable et d'assainissement, de structures dans les écoles primaires, de terrains de proximité et d'espaces verts, a souligné la DAL d'Ain Temouchent.

KHENCHELA

96,57 millions de dinars pour 8 opérations de développement

Le village de Taberdga, dans la commune de Chechar (55 km au sud de Khenchela), constitue, grâce aux nombreux projets dont elle a bénéficié, l'un des exemples de réussite du programme de développement des zones d'ombre décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit des zones isolées des différentes wilayas du pays.

Selon les services de la wilaya, la région de Taberdga a bénéficié, dans le cadre du programme de mise à niveau des zones d'ombre, de 8 opérations de développement dotées d'une enveloppe financière de 96,57 millions de dinars, et qui ont métamorphosé cette bourgade truffée de constructions anciennes. La même source a précisé que toutes les opérations dont a bénéficié le village et ses alentours sont entièrement achevées, permettant ainsi le raccordement de 304 foyers au réseau du gaz naturel, pour un financement de 33,05 millions de dinars, l'extension du ré-



seau électrique par le raccordement de 71 foyers (moyennant une enveloppe de 13,49 millions de di-

nars), ainsi que l'extension et le renouvellement du réseau d'assainissement (10,03 millions de dinars).

Ces opérations ont également permis la réalisation d'une aire de jeux de proximité dotée d'un terrain en

gazon synthétique (6,67 millions de dinars), la construction d'un axe bitumé de 500 m reliant la route nationale n 88 et la zone d'Antar, près de Taberdga (18,78 millions de dinars) et la connexion de cette zone au réseau d'éclairage public alimenté par l'énergie solaire pour un financement de 9,85 millions de dinars.

Les services de la wilaya ont également fait part de la concrétisation d'un projet de raccordement de la petite communauté rurale d'Antar au réseau d'assainissement au moyen d'une enveloppe de 3,88 millions de dinars, en plus d'une étude en vue de la réalisation de bassins de décantation (820 mille dinars).

Pour rappel, le programme de développement des zones d'ombre affecté à la wilaya de Khenchela, à l'instar de nombreuses autres wilayas du pays, a nécessité un investissement public de plus de 4,51 milliards de dinars destiné à financer 370 opérations de développement dans 178 contrées isolées.

TUNISIE

Performances contrastées des sociétés cotées en Bourse

Au cours du premier semestre 2024, les sociétés cotées à la Bourse de Tunis ont enregistré une progression modeste de leurs revenus, atteignant 12 milliards de dinars, soit une augmentation de 2,3% par rapport à la même période en 2023.

Alors que le secteur financier et les assurances continuent de tirer la croissance, d'autres secteurs comme l'agroalimentaire montrent des signes de faiblesse. Dans ce contexte, la performance des entreprises varie fortement, reflétant un marché tunisien à la fois résilient et vulnérable aux aléas économiques. La croissance modérée des revenus des sociétés cotées est à la fois un signe de robustesse face aux pressions externes et internes, et une indication des limites structurelles qui continuent de freiner une reprise plus vigoureuse. Alors que l'inflation, la volatilité des marchés internationaux, et les défis liés à la chaîne d'approvisionnement continuent de peser sur l'économie globale, les entreprises tunisiennes ont montré une capacité à naviguer dans ces eaux tumultueuses, mais non sans difficulté. Les entreprises composant le Tunindex20, qui regroupe les vingt sociétés les plus performantes en termes de capitalisation boursière, ont joué un rôle clé dans la stabilité des revenus globaux. Ces sociétés ont généré à elles seules 7,7 milliards de dinars, représentant ainsi 64% du revenu total des sociétés cotées. Cette performance relativement stable par rapport à 2023 met en évidence le poids de ces grandes entreprises dans l'économie tunisienne et leur capacité à maintenir une certaine stabilité, même dans des conditions économiques incertaines. Les sociétés du Tunindex20 sont souvent des leaders dans leurs secteurs respectifs, ce qui leur permet de mieux résister aux turbulences du marché. Leur contribution majoritaire aux revenus globaux souligne leur importance stratégique dans le tissu économique tunisien. Cependant, cette dépendance vis-à-vis de quelques grandes entreprises pourrait aussi poser des risques en cas de ralentissement dans l'un de ces secteurs dominants. Le secteur des télécommunications a enregistré la plus forte progression parmi tous les secteurs cotés en Bourse de Tunis pour le premier semestre 2024, avec une augmentation notable de 28,3% par rapport à la même période en 2023. Cette performance remarquable reflète une dynamique de croissance significative dans ce secteur, surpassant d'autres secteurs comme la technologie, qui a progressé de 10,4%. L'essor des télécommunications est le résultat d'une demande accrue pour les services numériques et les innovations technologiques, ce qui a stimulé les revenus des entreprises opérant dans ce domaine. Le secteur financier s'est avéré être



le principal moteur de la croissance au cours de ce semestre, affichant une augmentation de 6,7% de son revenu global. Les banques, en particulier, ont joué un rôle crucial, avec une hausse de 5,7% de leur produit net bancaire. Cette performance s'explique par plusieurs facteurs, notamment la stabilité relative des taux d'intérêt, l'augmentation de la demande de services financiers, et une gestion prudente des risques. Les compagnies d'assurances ont également contribué à cette dynamique positive avec une augmentation de 10% des primes émises. Cette croissance traduit une prise de conscience accrue des risques et une demande plus élevée pour des produits d'assurance diversifiés, en réponse à un environnement de plus en plus complexe. Le secteur des assurances, en plein essor, continue de s'imposer comme un pilier essentiel du marché financier tunisien, offrant non seulement une protection contre les risques mais aussi des opportunités d'investissement pour les épargnants. Cette dynamique positive dans le secteur financier reflète également la confiance des investisseurs et des

consommateurs dans la solidité des institutions financières tunisiennes. Cependant, cette dépendance au secteur financier pour soutenir la croissance économique pourrait aussi devenir une faiblesse si des chocs externes ou internes venaient à perturber ce secteur clé. Si le secteur financier tire son épingle du jeu, d'autres segments de l'économie tunisienne montrent des signes de faiblesse. Le secteur des biens de consommation, et plus particulièrement l'agroalimentaire, a enregistré une baisse de 2,2% de ses revenus au premier semestre 2024. Cette régression, marquée par une diminution de 3,6% dans l'industrie agroalimentaire, reflète les difficultés auxquelles sont confrontées ces entreprises. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. D'une part, la hausse des coûts de production, liée notamment à l'augmentation des prix des matières premières et à des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, a exercé une pression sur les marges des entreprises du secteur. D'autre part, la baisse de la consommation intérieure, en raison de l'érosion du pouvoir d'achat des ménages, a

pesé sur la demande de produits alimentaires. L'agroalimentaire, un secteur historiquement résilient, est confronté à un double défi : maintenir ses marges tout en continuant à satisfaire une demande en déclin. Cette situation met en lumière la nécessité pour les entreprises de ce secteur de repenser leurs stratégies, notamment en investissant dans l'innovation et en diversifiant leurs marchés pour compenser la baisse de la demande intérieure. Le premier semestre 2024 a également été marqué par des performances très contrastées parmi les entreprises cotées. Certaines d'entre elles ont réussi à tirer leur épingle du jeu en réalisant des croissances spectaculaires, tandis que d'autres ont connu des difficultés majeures. Parmi les sociétés qui se sont particulièrement distinguées, SITS (Société Immobilière Tuniso-Saoudienne) a vu ses revenus augmenter de manière exponentielle, avec une croissance impressionnante de 250%. Cette performance remarquable est probablement liée à des projets immobiliers stratégiques et à une gestion efficace de ses actifs. De même, TUNINVEST Sicar, spécialisée dans

le capital-investissement, a enregistré une hausse de 127% de ses revenus, témoignant d'une stratégie d'investissement judicieuse et d'une bonne gestion de portefeuille. Ces résultats inégaux entre les entreprises montrent que, bien que certaines aient su naviguer efficacement dans un contexte difficile, d'autres continuent de lutter contre des vents contraires. Ce fossé croissant entre les gagnants et les perdants sur le marché boursier tunisien souligne l'importance de la gestion stratégique et de l'innovation pour maintenir la compétitivité. Malgré les divergences sectorielles et les performances inégales des entreprises, les indices boursiers tunisiens ont montré une croissance notable au premier semestre 2024. Le Tunindex, l'indice phare de la Bourse de Tunis, a progressé de 11,15%, tandis que le Tunindex20 a enregistré une hausse de 14,22%. Cette progression des indices boursiers reflète une confiance continue des investisseurs dans les perspectives à long terme du marché tunisien. Le secteur des services financiers a particulièrement brillé, avec une augmentation de 20,71% de son indice sectoriel, confirmant son rôle de locomotive pour le marché boursier. La croissance des indices boursiers est également un signe de l'appétit des investisseurs pour des rendements plus élevés. Cependant, cette croissance boursière doit être interprétée avec prudence. Si elle indique une certaine confiance dans le marché, elle pourrait aussi masquer des vulnérabilités sous-jacentes, notamment si la croissance économique réelle ne suit pas le rythme de l'augmentation des cours des actions. Une correction pourrait survenir si les attentes des investisseurs ne sont pas satisfaites. Le premier semestre 2024 a révélé un paysage contrasté pour les sociétés cotées à la Bourse de Tunis. Tandis que certains secteurs, comme la finance et les assurances, continuent de croître, d'autres, tels que l'agroalimentaire, sont confrontés à des défis majeurs. Les performances inégales des entreprises, couplées à une croissance boursière solide mais potentiellement fragile, reflètent les incertitudes qui pèsent sur l'économie tunisienne. Dans ce contexte, les entreprises devront redoubler d'efforts pour s'adapter à un environnement en constante évolution, tout en cherchant à exploiter les opportunités offertes par le marché. Pour les investisseurs, la vigilance s'impose, car les promesses de rendements élevés doivent être pondérées par les risques inhérents à un marché encore en quête de stabilité.

MAURITANIE

Le président Ghazouani reçoit les secrétaires généraux des ministères

Le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, a reçu en audience, vendredi dernier au Palais présidentiel, les secrétaires généraux des ministères. Au cours de l'audience, le Président de la République a indiqué que l'objectif de la rencontre est axé sur la redynamisation de l'action du gouvernement et d'amélioration de ses performances, rappelant aux secrétaires généraux que leurs fonctions les rendent directement responsables de la gestion financière et administrative de leurs départements et les obligent à prendre les mesures appropriées pour faire face à tous les phénomènes incompatibles avec l'éthique de l'administration, le respect des

fonds publics, tout en insistant sur la nécessité de rapprocher l'administration des citoyens et d'améliorer leur prise en charge au niveau des différents services administratifs. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, M. Mokhtar Ould Diay, du ministre secrétaire général de la Présidence de la République, M. Moulay Ould Mohamed Laghdaf, du ministre chargé de cabinet du Président de la République, M. Nani Ould Chrougha, des ministres conseillers à la Présidence de la République M. Mohamed Ould Abdellahi Ould Ethmane, Mme Ba Aissata Yahya et le ministre chargé du secrétariat général du gouvernement, M. Moctar Al Housseynou LAM.



VISANT À DÉTRUIRE LES NÉCESSITÉS DE LA VIE À GHAZA L'occupation sioniste «suit une politique systématique»

Le directeur du Réseau des organisations non gouvernementales (ONG) palestiniennes, Amjad Al Shawa, a affirmé, que l'occupation sioniste «suit une politique systématique visant à détruire les nécessités de la vie à Gaza, y compris les logements et les infrastructures, ce qui aggrave la crise humanitaire et rend la région inhabitable pendant de nombreuses années.

Il explique, dans un communiqué, que «plus de 70 % des infrastructures et des bâtiments de la bande de Gaza ont été complètement détruits». Al Shawa note, aussi, que l'occupation sioniste continue de détruire les maisons et les tours résidentielles restantes, ce qui anéantit la volonté et l'espoir des Palestiniens de rentrer chez eux et aggrave encore la crise humanitaire.

La population piégée

Le directeur du Réseau des ONG palestiniennes souligne que la population de la bande de Gaza est «piégée» dans un espace étroit qui constitue moins de 10 % de la superficie de l'enclave. Il ajoute que plus de 40.000 personnes vivent dans des conditions de surpeuplement et désastreuses, ce qui entraîne la propagation de maladies et d'épidémies. Al Shawa met en garde, dans ce sillage, contre les projets sionistes visant à commettre de nouveaux massacres. Le directeur du Réseau des ONG palestiniennes réitère également que la situation actuelle représente une «étape dangereuse et sans précédent dans le monde». Concernant les restrictions imposées à l'entrée des vaccins, il rappelle que les Nations unies ont appelé à la nécessité de parvenir à une trêve humanitaire d'une semaine «afin que ses équipes médicales puissent mener à bien un processus de vaccination pour environ 600.000 enfants». Il met en garde aussi contre la propagation des maladies et des épidémies si une trêve n'est pas conclue.

Les enfants sont la catégorie la plus touchée

Pour sa part, Kazem Abu Khalaf, porte-parole du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), souligne que les enfants de la



bande sont la catégorie la plus touchée par ce qui se passe à Gaza et ils ont un «besoin urgent d'un soutien psychologique et éducatif». Abu Khalaf explique, dans une déclaration citée par la même source, que la situation actuelle dans la bande «nécessite une réponse urgente pour aider les enfants qui souffrent de la perte de l'éducation et des graves dommages psychologiques auxquels ils sont exposés. Selon lui, «tous les enfants de la bande de Gaza ont besoin d'un soutien psychologique, car au moins 625.000 enfants ont perdu une année d'école» depuis le début de l'agression sioniste en octobre dernier. «Certains enfants ont été amputés d'un membre et ont besoin d'aide pour quitter la bande de Gaza pour se faire soigner et que de nombreux enfants souffrent de peur et d'anxiété», poursuit-il.

Les tentatives de l'Unicef échouent

Abu Khalaf indique que l'Unicef a travaillé récemment avec ses partenaires dans l'enclave palestinienne pour créer des «espaces temporaires pour l'éducation», qui sont de «grandes tentes au milieu des rassemblements de personnes déplacées». Il déplore qu'en raison du ciblage sioniste continu de ces zones, les tentatives ont échoué. Il affirme que l'Unicef et ses partenaires dans le travail humanitaire «tentent de fournir tous les services possibles à la lumière des circonstances actuelles. D'après lui, ils fournissent une aide alimentaire et du carburant aux hôpitaux et coordonnent avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour évacuer 170 personnes qui en ont besoin d'un traitement à l'étranger.

Yémen La malnutrition en forte hausse dans le sud du pays



Les cas de malnutrition ont fortement augmenté au Yémen, avec des niveaux «extrêmement critiques» dans certaines zones du sud du pays, a alerté un groupe de travail de l'ONU.

«Le nombre d'enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition aiguë, ou d'émaciation, a augmenté de 34% par rapport à l'année précédente, touchant plus de 600.000 enfants, dont 120.000 souffrant de malnutrition sévère», a indiqué le groupe de travail sur la classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC) au Yémen, qui réunit plusieurs agences des Nations unies. « Cette forte augmentation est due à l'effet conjugué des épidémies (choléra et rougeole), de l'insécurité alimentaire, de l'accès limité à l'eau potable et du déclin économique », a affirmé le groupe dans un communiqué publié par l'Unicef. Son dernier rapport couvre 117 zones, qui devraient toutes connaître des niveaux élevés de malnutrition entre juillet et octobre. Des régions côtières au sud de Hodeidah et de Taïz ont atteint pour la première fois des niveaux de malnutrition aiguë « extrêmement critiques », avec une prévalence supérieure à 30%, ajoute le communiqué. Le rapport confirme une tendance alarmante », a souligné le représentant de l'Unicef au Yémen, Peter Hawkins, alors que plusieurs organisations internationales ont dû réduire leurs opérations dans le pays en raison du manque de financement. Le Programme alimentaire mondial (PAM) « est actuellement contraint de fournir des rations plus petites, et ces résultats devraient nous rappeler que des vies sont en jeu », a déclaré son représentant au Yémen, Pierre Honnorat. Le pays pourrait « s'enfoncer davantage dans l'insécurité alimentaire et la malnutrition si les faibles niveaux actuels de financement humanitaire persistent », a-t-il prévenu.

Philippines Premier cas de Mpox recensé en 2024

Le ministre de santé du Philippines, a annoncé lundi qu'un nouveau cas de mpox a été détecté au portant le nombre total de contaminations à 10. Ce nouveau cas, soit le premier de l'année, lui avait été signalé dimanche, a-t-il précisé. «Il s'agit d'un Philippin de 33 ans qui n'a pas voyagé en dehors du pays, mais qui a été en contact étroit et intime (avec la maladie) trois semaines avant l'apparition des symptômes », a précisé le ministère de la Santé dans un communiqué. Le dernier cas enregistré dans le pays remontait à décembre 2023. Tous les cas précédents avaient été isolés, soignés et ont guéri depuis, a déclaré le ministère.

RUSSIE-UKRAINE

Moscou nie toute négociation directe ou indirecte avec Kiev à Doha

Aucune négociation directe ou indirecte entre la Russie et le régime de Kiev sur la sécurité des infrastructures civiles critiques n'a été ni n'est en cours », a affirmé La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères Maria Zakharova. Akharova commentait les assertions de certains médias occidentaux selon lesquelles l'attaque ukrainienne contre la région russe de Kursk aurait « sapé des négociations indirectes » avec l'Ukraine au Qatar. Selon la presse en question, l'Ukraine aurait

organisé cette attaque en vue de «d'arracher» un accord avec Moscou. « Personne n'a rien arraché, car il n'y avait rien à arracher », a martelé Maria Zakharova, rappelant que la position russe restait inchangée et que le président Vladimir Poutine avait dit impossible de négocier avec les responsables d'exactions sur la population civile. La porte-parole de la diplomatie russe a par ailleurs rappelé que l'Ukraine avait raté une belle occasion de lancer des pourparlers lorsque le président russe avait proposé, plus

tôt cette année une initiative de paix. « Au lieu d'accepter cette initiative, le régime de Kiev a lancé une offensive dans la région de Kursk début août », a dénoncé la responsable. Elle a noté que le régime ukrainien s'était retiré des négociations avec la Russie en avril 2022, annonçant cinq mois plus tard s'interdire d'entrer en pourparlers. Les seuls contacts entre la partie russe et le régime de Kiev ont été effectués depuis par des intermédiaires, principalement pour des échanges de prisonniers.

FRANCE

LFI menace Emmanuel Macron d'engager une procédure de destitution

La France insoumise (LFI) a menacé d'engager une procédure de destitution contre le président Emmanuel Macron, accusé de «coup de force institutionnel contre la démocratie» pour son refus «de prendre acte» des résultats des élections législatives de juillet dernier. C'est ce qui ressort d'un texte publié dans La Tribune dimanche et cosigné par le leader des Insoumis Jean-Luc Mélenchon, le coordinateur du parti Manuel Bompard et la patronne des députés LFI Mathilde Panot. «Emmanuel Macron serait sur le point de nommer un chef de gouvernement sans tenir compte du résultat politique des dernières élections législatives qu'il a perdues après avoir perdu auparavant les élections européennes. Ce serait une décision sans précédent dans

le monde des régimes parlementaires et dans le système de la démocratie représentative», écrivent-ils. «Nous donnons à cette tribune un rôle concret d'avertissement solennel» à Emmanuel Macron qui «doit savoir que seront utilisés tous les moyens constitutionnels de le démettre plutôt que nous soumettre à son mauvais coup contre la règle de base de la démocratie : en France, le seul maître est le vote populaire», ajoutent-ils. «On peut qualifier de coup de force institutionnel contre la démocratie la décision du chef de l'État», déplorent les Insoumis. Pour sa part, le Parti socialiste (PS), partenaire de gauche de FI au sein du Nouveau Front populaire (NFP), a pris ses distances avec la menace agitée par les insoumis. La proposition d'initier une destitu-

tion d'Emmanuel Macron «n'engage que leur mouvement» et non l'ensemble de la gauche unie au sein du NFP, a écrit le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, sur X. Et d'ajouter : «La réponse à une nomination d'un (Premier ministre) qui ne serait pas conforme à la tradition républicaine, est la censure». «Au-delà de ce que chacun peut penser de l'initiative, la destitution est impraticable. Elle suppose une majorité des 2/3 dans les deux assemblées», conclut Faure. Vendredi, l'Elysée a fait savoir qu'Emmanuel Macron avait convié les chefs de partis le 23 août en vue de consultations avant la nomination d'un Premier ministre «pour continuer à avancer vers la constitution d'une majorité la plus large et la plus stable possible au service du pays».



Ce que la chute récente des marchés financiers dit... et ne dit pas

Début août, de Tokyo à Paris, en passant par Francfort et Londres, les principales places financières mondiales ont subi une forte correction. Pour certaines, ce fut un «lundi noir».

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a perdu 12,4% – sa pire journée depuis 37 ans –, le CAC 40 (Paris) 1,42%, le FTSE (Londres) 2,04%, le Dax (Francfort) 1,82%. Outre-Atlantique, les trois principaux indicateurs de Wall Street ont, eux aussi, conclu sur une chute brutale : 3,43% pour le Nasdaq – son plus fort repli en une journée depuis septembre 2022 –, 3% pour le S&P 500 et 2,60% pour le Dow Jones. La nervosité a même touché le marché des cryptoactifs : le cours du Bitcoin a perdu près de 17%. Face à de telles secousses, une question s'impose : Pourquoi maintenant ? Les réponses apportées ont été principalement de deux ordres. D'une part, les opérations de «yen carry trade». Cette stratégie de portage consiste à s'endetter, à un bas taux d'intérêt, pour investir, dans le reste du monde, sur des produits ayant des rendements plus élevés que le taux d'emprunt et profiter ainsi du différentiel de taux. Depuis plusieurs mois, les positions se sont multipliées sur la devise nippone, dont le cours par rapport au dollar américain ou à l'euro était resté faible. Le relèvement inattendu, le 31 juillet, des taux d'intérêt par la Bank of Japan afin de soutenir la monnaie nationale, qui s'était fortement dépréciée (10%) par rapport au dollar américain, a débouché sur une réduction de l'écart de taux et sur une appréciation du yen par rapport aux principales devises internationales, provoquant les premières pertes pour «les carry-traders».

De l'inflation à l'emploi

D'autre part, la dégradation mondiale du climat des affaires, en particulier, le ralentissement de l'économie américaine, même si la situation est encore plus préoccupante en Europe, en Chine, au Japon... Dans un contexte où les marchés ont pris connaissance de toute une batterie d'indicateurs extrêmement mauvais (indicateur d'activité manufacturière ISM, commandes de biens durables...), les craintes d'une récession aux États-Unis se sont amplifiées à la suite de la publication de statistiques sur l'emploi, plus mauvaises qu'anticipées. L'économie américaine a créé, en juillet, 114 000 emplois soit environ 30% de moins qu'attendu tandis que le taux de chômage s'établissait, en légère hausse, à 4,3% de la population active, son plus haut niveau depuis 2021. Ces chiffres ont provoqué un changement brutal de narratif. Les marchés sont passés d'une surveillance quasi exclusive du taux d'inflation à celles du taux de croissance et du marché du travail. Aujourd'hui, toute mauvaise nouvelle fait vendre les marchés alors qu'il y a quelque temps encore, une situation similaire aurait été anticipée comme le signe d'une future baisse de taux d'intérêt.

Réaction excessive des marchés



Michel Ruimy, Professeur affilié, ESCP Business School

La réaction des marchés à ces nouvelles a été exagérée. En effet, la hausse du principal taux d'intérêt directeur de la Bank of Japan (passage de 0,10% à 0,25%) positionne le nouveau niveau, loin de l'objectif de celui des «Fed funds» de la banque centrale américaine (5,50%). Il n'y a donc pas péril en la demeure ! De même, les craintes de récession aux États-Unis apparaissent exagérées en dépit du ralentissement de l'activité et de ses perspectives pour le second semestre de l'année. Même à 4,3%, le taux de chômage américain reste en phase avec une situation de plein-emploi. En cas de dégradation de la situation, la Federal Reserve a annoncé, à cet égard, dès le 31 juillet, qu'elle n'hésiterait pas à assouplir sa politique monétaire en septembre prochain, ce qui aurait dû rassurer la Bourse. Si ces évolutions ont contribué à la tourmente du 5 août, elles paraissent cependant insuffisantes pour justifier l'ampleur de la chute et de son processus viral.

Une purge nécessaire

Ces derniers mois et semaines, il y a eu beaucoup d'excès sur les marchés et, avec eux, une nécessité de purger un certain nombre d'entre eux. Cette correction résulte de la conjonction de plusieurs facteurs de nervosité. Tout d'abord, la chute des cours boursiers nous indique que nous sommes davantage sur une « crise de compte de résultats » que sur une « crise bilantaire ». En effet, aucun acteur financier n'a rencontré de difficultés financières. Les établissements de crédit sont

moins endettés et le système financier moins exposé à une crise de liquidités qu'auparavant, les prêteurs privés assumant désormais une grande partie des risques qui, antérieurement, reposaient sur les banques.

La règle de Sham en cause ?

Ensuite, la publication des chiffres de l'emploi américain a interpellé les marchés. La croissance marginale du taux de chômage a suffi à activer une règle heuristique de mesure du cycle économique : la règle de Sahm. Celle-ci établit un lien entre taux de chômage et risque de récession aux États-Unis : historiquement, si la moyenne des trois derniers mois du taux de chômage surpasse de 0,5 point de pourcentage son niveau le plus bas des douze derniers mois, l'économie américaine vient de rentrer en récession. Cette règle a daté, avec succès, la plupart des récessions américaines passées. La crainte que cette règle ne se vérifie de nouveau est, en partie, responsable du fléchissement des bourses mondiales. Pour autant, cette règle est-elle vraiment fiable ? Car le caractère «heuristique» de cet indicateur signifie qu'une régularité statistique est observée mais qu'aucune loi économique n'est sous-tendue par une modélisation de la réalité. Il n'en demeure pas moins que cette règle permet d'affirmer, avec une certaine confiance, que l'économie américaine connaît une détérioration du marché de l'emploi qui devrait préoccuper les autorités monétaires même si des indicateurs clés de l'économie semblent toujours bons. C'est, pour le moment, le seul indicateur

économique porteur de ce message. Les tensions du marché du travail américain agitent les marchés pour de bonnes raisons, mais l'heure du «hard landing» n'a probablement pas encore sonné.

Un signal aux autorités monétaires

Par ailleurs, le stress observé le 5 août est un signal envoyé aux autorités monétaires. En effet, le marché est un indicateur avancé du cycle économique. Les bourses anticipent et réagissent à l'évolution des principaux indicateurs économiques dans le monde, aux «faits et gestes» des acteurs économiques... Les dernières statistiques relatives au marché du travail ont interpellé les opérateurs de marché. L'écart entre les prévisions et les résultats est tel qu'il interroge sur le bon pilotage de l'économie américaine, facteur clé à quelques semaines de l'élection présidentielle. Les banques centrales sont donc dans l'obligation de gérer la situation économique correctement afin d'éviter une récession au risque de poser un grave problème aux États, incapables de faire face à une potentielle crise du fait de la dégradation de leurs finances publiques. Enfin, la chute des indices boursiers peut également être expliquée par des raisons techniques, comme le trading de haute fréquence (THF). Le THF est une méthode automatisée s'appuyant sur des algorithmes complexes et sur des ordinateurs puissants pour exécuter des ordres à très grande vitesse – de l'ordre de la nanoseconde – en tirant profit d'écarts de prix, même minimes, sur les va-

leurs. Optimiser la vitesse d'accès au marché et le volume quotidien d'ordres passés est donc essentiel. Aujourd'hui, près des deux tiers des transactions effectuées sur les marchés «actions» sont réalisées selon ce processus.

Le risque d'une crise systémique ?

Prédire l'orientation du marché en fonction des performances précédentes n'est pas nouveau. À ce jour, il n'y a pas de déséquilibres macro-économiques ou financiers pouvant mener à une crise globale. Les marchés ont besoin de souffler après les incertitudes géopolitiques et les tensions économiques de ces dernières années. De surcroît, la Federal Reserve devrait commencer prochainement à baisser ses taux directeurs et apporter de l'oxygène à l'économie. Pour l'instant, la seule raison valable de la chute de la Bourse réside dans la correction de la flambée excessive des actions de ces derniers mois. Quant aux autres raisons profondes, elles tiennent à «autre chose», en particulier aux rumeurs qui ont fait paniquer temporairement les investisseurs (Troisième guerre mondiale, risque d'une crise politico-sociale majeure en France et dans l'ensemble de la zone euro, risque d'une faillite bancaire de grande envergure...). La rapidité avec laquelle les bourses mondiales ont rebondi les jours suivants semble montrer que ces dangers ont pour l'instant été mis de côté. Jusqu'à quand ? L'avenir le dira. Il est trop tôt pour être inquiet, pas pour être vigilant.

Compétitions interclubs de la CAF

Débuts réussis pour les clubs algériens

Les trois clubs algériens engagés dans les différentes compétitions africaines interclubs, le MC Alger, le CR Belouizdad et le CS Constantine, ont connu des débuts réussis, en remportant les matchs aller du premier tour préliminaire aller de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération de football.

Deux parmi ces trois clubs ont eu le mérite de remporter ces succès hors de leurs bases et dans la plus prestigieuse des épreuves, la Ligue des Champions. Il s'agit du CRB qui est allé s'imposer (2-0) chez les Congolais de l'AC Léopards, grâce aux réalisations d'Ishak Boussouf (32e) et Naoufel Khacef, qui avait fait le break en toute fin de match (83e). Le Mouloudia d'Alger l'a emporté sur le même score (2-0) face aux Libériens du FC Watanga, grâce aux buts des nouvelles recrues, Zakaria Draoui (7e) et l'Ivoirien Kipré Jr Zunon (42e). Certes, le match s'est joué au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), mais ce sont bien les Libériens qui avaient reçu, car la rencontre était initialement prévue à Monrovia, avant d'être délocalisée à Alger, sur demande du FC Watanga. Le match retour se jouera le jeudi 22 août courant, (20h00) dans le même stade, sauf que cette fois, c'est le Mouloudia qui sera considéré comme le club hôte. Les deux représentants algériens sont donc bien partis pour composer leurs billets pour le deuxième tour de la prestigieuse compétition de clubs de la CAF. En cas de qualification, le champion d'Algérie en titre, le MCA qui renoue avec la compétition après 14 ans d'absence, sera opposé au 2e tour préliminaire, (aller à l'extérieur : 13-15 septembre, retour à domicile : 20-22 septembre), au vainqueur de la rencontre opposant l'US Monastir (Tunisie) à l'AS PSI (Tchad). Lors du



match aller disputé dimanche, les Tunisiens se sont imposés en déplacement (1-0). De son côté, le CRB (vice-champion d'Algérie), en cas de qualification, croisera le fer avec le vainqueur de la double confrontation entre le Coton FC (Bénin) et l'AS Douanes (Burkina Faso). Le troisième représentant algérien dans les compétitions interclubs de la CAF 2024-2025, le CS Constantine s'est imposé (2-0), face à l'équipe rwan-

daise du FC Police, en match aller comptant pour le premier tour préliminaire de la Coupe de la Confédération. Le match joué samedi soir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, a été remporté par les "Sanafirs" grâce aux réalisations de leur buteur attitré Brahim Dib (sp 45e+1) et le Nigérian Tosin Omoyele (78e). Une bonne entrée en matière donc pour l'ensemble des représentants algériens, ayant pris une sérieuse option

pour la qualification, en attendant l'entrée en lice du quatrième et dernier club, l'USM Alger, qui a été exempté de ce premier tour préliminaire. Les Rouge et Noir, vainqueurs de l'édition 2022-2023 et de la Supercoupe d'Afrique de la même année, débiteront directement au deuxième tour, contre le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie.

Ligue des champions

Le MCA domine Watanga FC du Libéria (2-0)



Le MC Alger, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, s'est imposé face aux Libériens de Watanga FC 2-0 (mi-temps : 2-0), en match disputé dimanche soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger), comptant pour le 1er tour préliminaire (aller) de l'épreuve. Le champion d'Algérie 2024 a ouvert la marque grâce à sa nouvelle recrue estivale Zakaria Draoui (7e), avant que l'autre nouveau joueur du "Doyen" l'Ivoirien Kipré Jr Zunon ne fasse le break peu avant la pause (42e). Bayazid a raté un penalty dans le temps additionnel de la première période (45e+3). La Confédération africaine de football (CAF) a programmé cette première manche à Alger au lieu de Monrovia, sur demande du représentant libérien. Le match retour se jouera le jeudi 22 août au même stade à 20h00. En cas de qualification, le MCA sera opposé au 2e tour préliminaire, (aller à l'extérieur : 13-15 septembre, retour à domicile : 20-22 septembre), au vainqueur de la rencontre opposant l'US Monastir (Tunisie) à l'AS PSI (Tchad). Lors du match aller disputé dimanche, les Tunisiens se sont imposés en déplacement (1-0). Le CRB, l'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, a réalisé une bonne opération en allant s'imposer dimanche à Brazzaville face aux Congolais de l'AC Léopards (2-0). Les deux buts ont été inscrits par Boussouf (32e) et Khacef (83e).

CR Temouchent

Recrutement de sept nouveaux joueurs

Le CR Temouchent, qui dirige depuis quelques jours un directoire après l'échec de son assemblée générale d'élire un nouveau président au titre du mandat olympique 2024-2028, a lancé son opération de recrutement en engageant pas moins de sept nouveaux joueurs, a-t-on appris, hier, auprès de ce club de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest). Les sept joueurs recrutés sont : Aïssa El Bey, arrivé de l'USM Annaba, Youcef El Houari, ex-joueur de l'USM El Harrach, Senouci Feghloul, venu de l'ASM Oran, Benhamou Amine et Mohamed Abderrahmane, qui retourneront au bercail après leur passage au RC Kouba et l'US Souf respectivement, Amine Snabi, ex-sociétaire de l'ASM Oran et Naïm Kirioui, qui a évolué la saison passée au WA Boufarik, précisent-ils de même source. Par ailleurs, les membres du directoire, présidé par Najib Sabri, ont été reçus par le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) qui les a rassurés "quant au soutien des autorités locales au club pour réussir un bon parcours la saison prochaine", souligne-t-on. A ce propos, une aide financière émanant de la wilaya et une autre de l'APC d'Aïn Temouchent devraient renflouer les caisses du club dans les prochains jours, assure-t-on de même source, ajoutant que le club sera aussi accompagné par deux opérateurs économiques dans le cadre d'une opération de sponsoring. Pour rappel, après son installation, la semaine passée, par les autorités locales, le directoire du CRT a nommé Hamouda Kebdani au poste d'entraîneur en chef des "Rouge et Blanc", un poste que ce technicien a déjà occupé au sein de cette même formation.

Jeux Paralympiques-2024

Le 1er contingent de la délégation se rendra demain à Paris



Le premier contingent de la délégation sportive algérienne avec à sa tête le Chef de mission, Sid Ahmed Elasri, se rendra demain, mercredi 21 août à Paris, afin de préparer l'arrivée des athlètes algériens au village paralympique, en vue de leur participation aux Jeux paralympiques 2024 (28 août - 08 septembre). "Je serais accompagné du directeur technique national (DTN), Salim Boutebcha. Sur place une réunion de travail est prévue avec le comité d'organisation local

(COJPP), avec à l'ordre du jour le réglage des derniers détails avant l'arrivée du reste de la délégation (athlètes et différents staffs)", a indiqué Elasri, président de la Fédération algérienne Handisport (FAH), lors de la conférence de presse animée hier au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), consacrée aux différents aspects liés à la participation algérienne. Lors de cette conférence consacrée, entre autres, aux questions liées à l'hébergement, le programme

des entraînements, les dates d'entrée en lice des athlètes algériens et les objectifs assignés aux athlètes algériens. Elasri a aussi fait savoir que la délégation algérienne sera composée de 26 athlètes, répartis sur l'athlétisme (20), le para-powerlifting (3), le para-judo (2) et la para-canoë (1). "Nous avons établi un programme permettant de s'acclimater avec les lieux d'entraînements avant d'entrer dans le bain de la compétition à partir du 3 août", a expliqué le chef de mission.

Police FC-CS Constantine

L'Equato-guinéen Gerson Adolfo au sifflet

La Confédération africaine de football a désigné des arbitres équato-guinéens pour diriger le match Police FC (Rwanda)- CS Constantine prévu dimanche 25 août à 14h00 au stade Arena Bily de Kigali pour le compte du premier tour préliminaire retour de la Coupe de la Confédération de football. La rencontre sera officinée par le directeur de jeu Gerson Adolfo Mico Esono Angona, assisté de ses compatriotes, Analecto Esono Mundo Nzang Akuru et Jesus Mba Mba Eki. Le quatrième arbitre est Antimo Esono Esono Avomo. Le commissaire au match est l'Ougandais Amuye Yusuf et le coordinateur des arbitres est le Sud-africain Carlos Henriques. Au match aller disputé samedi au stade Hamlaoui, le CS Constantine, l'un des deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), a battu la formation rwandaise de Police FC (2-0, mi-temps : 1-0). Le CSC a ouvert le score peu avant la pause grâce à Dib sur penalty (45e+4). Le Nigérian Omoyele Tosin a fait le break en seconde période (78e). En cas de qualification, le CSC sera opposé au 2e tour préliminaire au vainqueur de la rencontre opposant le FC Nsoatreman (Ghana) au TP Elect Sport (Tchad). L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, est exempté du 1er tour préliminaire, au même titre que onze autres clubs. Les "Rouge et Noir" affronteront au 2e tour préliminaire le vainqueur de la double confrontation entre Jamus FC du Soudan du Sud et le Stade tunisien de Tunisie.



ILS POURRAIENT RALENTIR LA FONTE DES GLACES

Des virus géants trouvés sur la calotte glaciaire du Groenland

Les scientifiques de l'université d'Aarhus ont mis au jour des traces ADN de virus géants habitant la calotte glaciaire du Groenland. En régulant la croissance des algues qui assombrissent la neige, ces agents pathogènes pourraient contribuer à ralentir la fonte des glaces.

Lorsque Laura Perini brandit devant l'appareil photo un sachet transparent rempli d'un inquiétant liquide noir d'encre, on pourrait croire à une pollution environnementale de grande envergure au Groenland. Il s'agit en réalité d'un échantillon de glace fondue, dont la teinte n'a rien d'alarmant puisqu'elle est due à la présence naturelle d'algues – lesquelles se mettent à proliférer dès l'amorce du printemps. En expédition sur ces terres gelées, la chercheuse au département des sciences environnementales de l'université d'Aarhus (Danemark) a réalisé ces prélèvements afin d'en analyser la composition. C'est ainsi qu'elle et ses collègues ont détecté des traces ADN... de virus géants. Une précédente découverte de virus géants avait eu lieu dans l'océan Arctique, au niveau d'un "lac" ou plus exactement, d'une masse d'eau douce surplombant l'eau salée. Mais c'est la première fois, d'après la nouvelle étude, qu'ils sont repérés sur la calotte glaciaire, dans une neige noircie par des algues (Microbiome, 17 mai 2024).

Un potentiel pour ralentir la fonte des glaces

Dans les deux cas, ces virus de taille hors-norme – de l'ordre du milliardième de mètre (μm), quand les virus "classiques", eux, se mesurent en milliardième de mètre (nm) – infectent des algues microscopiques. Or, la prolifération de ces "microalgues" assombrit la surface enneigée et diminue ainsi sa capacité à réfléchir le rayonnement solaire. Indirectement, les virus géants pourraient donc contribuer à limiter la fonte des glaces. Ce qui, dans un contexte de réchauffement global, intéresse particulièrement certains scientifiques, d'autant que lorsque la glace fond, la surface réfléchit encore moins les rayons du soleil, engendrant de ce fait un



cercle vicieux. "Nous ne savons pas grand-chose sur ces virus, mais je pense qu'ils pourraient être utiles pour atténuer la fonte des glaces causée par la prolifération des algues", estime Laura Perini (communiqué).

"Nous ignorons pour l'instant à quel point ils sont spécifiques et à quel point ils seraient efficaces", souligne la chercheuse. "Mais en les explorant davantage, nous espérons répondre à certaines de ces questions." Une certitude, déjà : les virus géants du Groenland sont bien vivants, puisque des séquences virales d'ARN messager (ARNm) correspondant aux séquences ADN ont été identifiées.

Tout un écosystème

Cependant, les virus géants ne sont pas seuls en leur royaume. Loin de là. "Tout un écosystème entoure les algues", précise Laura Perini. "Outre les bactéries, les champignons filamenteux et les levures, il y a des protistes qui mangent les algues, différentes espèces de champignons qui les parasitent, et les virus géants que nous avons trouvés, qui les infectent." Ce sont par conséquent ces trois derniers groupes – les protistes, les champignons et les virus géants – que l'équipe devra continuer d'étudier afin d'espérer comprendre le mécanisme de contrôle naturel qui s'exerce

sur les algues. En attendant d'en savoir davantage sur le rôle exact des virus géants dans l'écosystème, la chercheuse promet la publication, dans le courant de l'année, d'une "autre étude scientifique" qui dévoilera "davantage d'informations sur les virus géants infectant une microalgue cultivée qui prospère sur la glace de surface de la calotte groenlandaise." Reste également à déterminer si, à la manière des partisans de la géoingénierie désirant dompter le soleil, nous serions capables de dompter le pouvoir des virus géants. Voire, si cela serait souhaitable. Ne risquerions-nous pas alors de mettre en péril encore davantage le fragile équilibre polaire ?

GRÂCE À DES CAMÉRAS PLACÉES SUR DES LIONS DE MER Des fonds marins cartographiés

Pour mieux comprendre les lions de mer, aujourd'hui en voie de disparition, des chercheurs australiens ont placé des caméras sur huit femelles avant de les relâcher dans leur environnement naturel. Dans le cadre d'une étude publiée mercredi dans la revue *Frontiers in Marine Science*, des chercheurs de l'Université d'Adélaïde et du South Australian Research and Development Institute ont placé des caméras sur huit lionnes de mer, avant de les relâcher au large de la côte sud de l'Australie. Les images obtenues révèlent leurs habitats naturels ainsi que leurs habitudes, rapporte *The Guardian*. Des informations précieuses pour protéger cette espèce en voie de disparition. Équipées de leur caméras, les lionnes de mer ont filmé des dizaines d'heures de séquences, révélant des fonds marins qui n'avaient jusqu'alors jamais été cartographiés, précise le *Washington Post*. Les séquences révèlent également les impressionnantes capacités de cette espèce : sur les images enregistrées, on peut notamment voir une lionne de mer retourner un rocher pour capturer des pieuvres qui se cachent en-dessous. Ou bien un spécimen qui emmène sa progéniture en mer afin de lui apprendre à se nourrir. "C'est incroyable le nombre de choses que nous voyons" explique Nathan Angelakis, auteur principal de l'étude et chercheur à l'université d'Adélaïde. Selon



lui, les informations obtenues par ces images, et notamment l'identification des habitats des lions de mer, sont "absolument essentielles pour mener des efforts de conservation plus significatifs à l'avenir". Et pour cause : le nombre de lions de mer a chuté de 60 % en Australie ces quarante dernières années, rappelle *The Guardian*. Il ne resterait aujourd'hui que 10 000 spécimens, vivant principalement le long des côtes sud et ouest de l'Australie. Cartographier les fonds marins

est une tâche coûteuse et laborieuse, rappelle *The Guardian*, si bien que de nombreux mystères planent encore aujourd'hui. Les caméras placées sur les lions de mer – plus rapides et capables de couvrir plus de terrain que les méthodes jusqu'alors utilisées – ont permis d'en apprendre bien plus sur leur mode de vie. Jusqu'à présent, 90 heures de séquences ont été filmées, permettant aux scientifiques de cartographier 5 000 km² d'habitat, précise *The Guardian*.

Arabie saoudite Le mégaprojet "Neom" enchaîne les déboires

Une mégapole de 26 500 km² et un gratte-ciel de 170 km de long doivent sortir du sable dans le désert saoudien. Mais les difficultés de financement et les objectifs revus à la baisse alimentent les doutes. Que les fondateurs du projet tentent de dissiper avec de nouvelles images... Un accélérateur de progrès humain, "un



projet qui révolutionne la qualité de vie", "une communauté internationale de libres-penseurs dont la mission est de créer un avenir meilleur", "de nouvelles façons de nourrir le monde"... Pour un peu, les promesses des fondateurs de Neom pourraient évoquer les idéaux d'une communauté baba-cool en Lozère. Sauf qu'il n'en est rien. Mais alors, vraiment rien. Neom, pour rappel, est un mégaprojet de ville futuriste, qui doit sortir de terre dans le désert saoudien. Une mégapole de 26 500 km², qui s'inscrit dans un programme plus vaste encore baptisé "Saudi Vision 2030", conçu pour ouvrir l'économie de l'Arabie saoudite à d'autres secteurs que celui du pétrole. Neom doit son nom à Son Altesse Royale Mohammed Bin Salman, prince héritier et président du conseil d'administration du projet, qui a associé le préfixe "NEO", ("nouveau" en grec ancien) à la lettre "M", pour "Mostaqbal", ("futur" en arabe). Ou plus modestement "Mohammed". Présentée comme "un modèle révolutionnaire pour un mode de vie durable et l'innovation", Neom prévoit notamment la construction de *The Line*, un gratte-ciel de 170 km de long, 500 m de haut et 200 m de large, planté dans le désert saoudien. Recouvert de façades en miroir et composé de deux parallélépipèdes, *The Line* pourrait héberger, à terme, pas moins de 9 millions d'habitants. Une sorte de ville superposée, en somme, présentée comme une solution à l'étalement urbain destructeur de l'environnement. Et qui proposera aussi une station de ski, des centres culturels et une station balnéaire. L'ensemble des 170 km de *The Line* sera par ailleurs desservi par un train souterrain ultra rapide qui permettra de relier les deux extrêmes de la ville en vingt minutes. Ville futuriste oblige, ses habitants pourraient aussi, à terme, se déplacer en empruntant des hyperloops, les fameuses capsules pressurisées défendues par le milliardaire américain Elon Musk.



Les bienfaits d'un bain de bouche maison sur la bonne hygiène dentaire

Premier argument de poids en faveur du fait-maison : les bains de bouche fabriqués soi-même sont zéro déchet. Il n'y a pas d'emballage, puisqu'on crée le produit soi-même, et qu'on peut le conserver dans un récipient réutilisable à l'infini !

En plus, comme expliqué plus haut, les bains de bouche naturels sont meilleurs pour notre santé bucco-dentaire ! Ils présentent également un risque moindre pour l'environnement (contrairement aux bains de bouche conventionnels, dont les emballages en plastique à usage unique polluent les écosystèmes). Autre avantage à jouer les apprentis chimistes : cette démarche permet de créer des produits sur-mesure, qui répondent VRAIMENT à nos besoins — bah oui. Cerise sur le cheesecake sans gluten : en plus d'être respectueux des cavités buccales, les bains de bouche naturels préservent aussi vos petits sous. Ehhh oui : comme la grande majorité des recettes DIY, la fabrication d'un bain de bouche maison ne coûte pas grand-chose. Faciles à suivre, les tutoriels que nous avons sélectionnés sont aussi économiques. Alors, on attend quoi pour s'y mettre ?

Quand faut-il faire usage d'un bain de bouche maison ?

Le bain de bouche maison contre l'infection s'utilise pour éviter certaines maladies buccales. Il s'agit entre autres des caries dentaires, de la gingivite ou même la parodontite. Le bain de bouche maison peut aussi être utile après une chi-



urgie au niveau dents. Il va limiter la prolifération des microbes et protéger la partie qui a reçu des soins. Il est important de savoir que les bains de bouches ne s'utilisent pas sur une durée indéterminée. Leur usage doit se faire une période bien définie avant d'être renouvelé. Pour finir, il faut garder en tête que le bain de bouche n'exclut pas le fait de se brosser les dents. C'est un produit qui vient parfaire le travail effectué par les brosses. C'est la combinaison de ces deux éléments qui permettent d'avoir une bonne hygiène bucco-dentaire. Vous devez donc tout d'abord vous brosser les dents avec une brosse à dents qui permet de brosser toutes vos dents rapidement afin d'éliminer un bon nombre de bactéries à l'origine de la plaque dentaire sur vos dents. Vous pouvez donc vous brosser les dents avec la brosse à dents Y-Brush qui élimine beaucoup plus de plaque dentaire qu'une brosse à dents lambda.

Coloration Avant ou après un lissage ?

Est-il possible d'associer coloration capillaire et lissage brésilien ou japonais. Il est néanmoins important de respecter certains délais entre la réalisation de ces deux soins. Il est recommandé de faire sa coloration avant un lissage brésilien. En effet, celui-ci, à base de kératine, va réparer le cheveu sensibilisé par la couleur. Attention, il est important de choisir sa nuance d'un à deux tons plus foncés que la couleur escomptée car le lissage brésilien a tendance à éclaircir légèrement le cheveu. C'est l'inverse pour le lissage japonais. Il est déconseillé sur des cheveux sensibilisés. Mieux vaut donc éviter de le réaliser sur une chevelure fraîchement colorée. Si la technique peut en effet fragiliser davantage la fibre capillaire, le résultat ne sera pas non plus optimal. Il est ainsi préconisé d'attendre deux semaines minimum avant de procéder à une coloration.



L'huile d'ajmo Le secret pour faire repousser les cheveux

L'huile d'ajmo est utilisée depuis des siècles en médecine traditionnelle indienne, en raison de ses multiples usages et bienfaits. Une utilisation très populaire de cette huile est de protéger et de favoriser la repousse des cheveux. L'huile d'ajmo est aussi souvent recommandée pour



lutter contre les pellicules. L'Ajmo est un arbre fruitier tropical que l'on trouve au Népal, en Inde ou au Sri Lanka. Son fruit, aussi appelée "groseille indienne", est considéré comme noble dans la culture indienne et ayurvédique. Et plus particulièrement son huile. Riche en vitamine A et C et en antioxydants, celle-ci est LE secret légendaire des femmes indiennes, qui l'utilise pour réparer et régénérer leur chevelure. Résultat, leurs cheveux sont forts, brillants et lisses. L'Ajmo s'utilise aussi bien sous forme de poudre, incorporée dans des shampoings ou masques capillaires végétaux, que sous forme d'huile. Grâce à ses vertus fortifiantes et protectrices, l'huile d'ajmo est l'ingrédient miracle des chevelures les plus abîmées. Appliquée quotidiennement, elle va réparer et nourrir intensément les cheveux pour les rendre plus forts, doux et brillants.

Elle renforce la fibre capillaire de l'intérieur et protège le cheveu d'un cassage prématuré. De ce fait, elle est particulièrement recommandée pour les cheveux frisés et crépus. "L'huile d'ajmo est un ingrédient formidable pour tous les cheveux qui ont besoin d'être réparés et nourris intensément", explique Harold James, Coiffeur-Expert Dark & Lovely. Les antioxydants présents dans l'huile permettent de ralentir la chute de cheveux tout en favorisant leur pousse. Elle ralentit l'apparition des cheveux blancs. Après plusieurs utilisations, l'huile d'ajmo aurait le pouvoir de foncer les cheveux et ce sans ternir. En bain d'huile : on dépose quelques gouttes d'huile d'ajmo dans le creux de sa main que l'on applique ensuite sur l'ensemble de sa chevelure en prenant le soin de masser son cuir chevelu. Cela permettra d'activer la circulation sanguine et de stimuler ainsi la croissance du cheveu. Pour optimiser l'efficacité de l'huile d'ajmo, on la laisse poser pendant au moins 1h en déposant une serviette bien chaude sur ses cheveux, avant de passer obligatoirement au rinçage. On peut également la laisser poser toute la nuit si les cheveux en ont besoin. Sur les longueurs : en soin hydratant quotidien, elle s'applique sur cheveux secs et uniquement sur les pointes pour les renforcer et le nourrir en profondeur. Dans ce cas, pas besoin de rincer l'huile.

Allaitement pendant la canicule

Ce que vous devez savoir pour vous et votre bébé

Avec les fortes chaleurs de l'été nombreuses sont les mamans qui se posent des questions sur l'alimentation de leurs nourrissons ? Faut-il donner un biberon d'eau à son bébé ? Est-il possible d'allaiter pendant la canicule ou va-t-on produire moins de lait ? Voici 5 astuces pour vivre sereinement cette phase pleine de doute. Lorsque la température monte, il est essentiel de rester hydratée en buvant beaucoup d'eau tout au long de la journée. Une bonne hydratation est capitale pour maintenir une production de lait suffisante. Si vous vous sentez déshydratée, votre corps aura du mal à produire une quantité adéquate de lait. Donc buvez avant d'avoir soif ! Essayez de boire un verre d'eau chaque fois que vous allaitez et gardez une bouteille d'eau à portée de main pour vous rappeler de boire en quantité suffisante.

Votre bébé réclamera sûrement beaucoup plus souvent le sein en période de canicule. Rassurez-vous : ce n'est pas que "votre lait n'est pas assez nourrissant" ou que "vous n'avez plus assez de lait" comme on peut l'entendre parfois... Votre bébé a chaud et donc soif. D'ailleurs peut-être aurez-vous remarqué que votre lait aura changé de consistance : il sera plus clair, plus désaltérant. Donc soyez rassurée : pas besoin de donner un biberon d'eau à un bébé allaité. Pendant la canicule, il est préférable d'éviter les endroits les plus chauds qui pourraient rendre l'allaitement inconfortable pour vous et votre bébé. Recherchez des espaces frais et bien ventilés pour nourrir votre enfant. Si vous devez sortir, essayez de planifier vos sorties tôt le matin ou en fin de journée lorsque le mercure redescend. Si

vous allaitez pendant la canicule, optez pour des vêtements légers et respirants qui vous permettent de rester au frais. Les tissus naturels comme le coton ou le lin sont recommandés car ils permettent une meilleure circulation de l'air et absorbent l'humidité. Évitez les vêtements serrés qui pourraient entraver la circulation sanguine et vous faire transpirer davantage. Portez des soutiens-gorge d'allaitement confortables et respirants pour faciliter l'accès au sein. Le contact peau à peau peut aider votre bébé à réguler sa température corporelle. Pendant l'allaitement, vous pouvez laisser votre bébé en couche ou simplement recouvert d'un lange en mousseline. Surveillez également les signes de surchauffe chez votre bébé : transpiration excessive, des rougeurs sur la peau ou encore une respiration rapide.



Directeur de publication

Mesbah Hafid

Directeur Administratif

Chabane Nassim

Rédacteur en Chef

Keddouh Mohand Seghir

Directeur technique

Hamadi Lyes

Adresse Email:

lilialamsardihia@gmail.com

Adresse:

N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger

Nombre de tirage :

2000

PUBLICITÉ

" Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	30°	22°
Oran	31°	23°
Annaba	29°	21°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:36
Sunrise	06:07
Dhuhr	12:51
Asr	16:35
Maghrib	20:35
Isha	21:00



VARIOLE DE SINGE

Mise en place d'un dispositif de surveillance et d'alerte

Le ministère de la Santé a assuré, hier, n'avoir enregistré aucun cas de variole de singe sur le territoire national, annonçant la mise en place d'un dispositif de surveillance et d'alerte pour contrecarrer cette maladie qui s'est répandue dans plusieurs pays, a indiqué un communiqué du ministère.

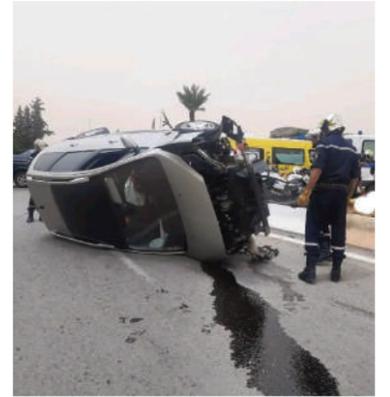
A ce propos, le ministère qui a réuni la sous-commission multisectionnelle nationale des points d'entrée du Règlement sanitaire international (RSI) pour une évaluation du risque de cette maladie, suite à la déclaration du directeur général de l'OMS relative à la variole de singe ou MPOX, le 14 août dernier, comme étant "une urgence de santé publique de portée internationale", a fait état de "la disponibilité des moyens pour faire face à l'introduction éventuelle de cette maladie dans le pays", tout en assurant qu'"aucun cas de variole de singe n'a été enregistré sur le territoire national, qu'il soit local ou importé". Il a également souligné qu'après avoir "passé en revue la situation épidémiologique mondiale et régionale et les modes de transmission de la maladie, les membres de la sous-commission ont déclaré que le risque demeure faible dans la population générale. Néanmoins, la vigilance doit rester de mise", a-t-il averti, précisant que la plupart des cas confirmés dans le monde "sont importés à partir des zones endémiques des pays d'Afrique". De ce fait, le ministère a annoncé "la mise en place d'un dispositif de surveillance et d'alerte au niveau national, notamment à travers le renforcement de la surveillance des cas par l'activation du dispositif de veille au niveau des points d'entrée et la détection rapide des cas par le personnel médical et l'information et la sensibilisation de la population générale". Il a fait savoir que la variole du singe est "une maladie virale" et qu'elle "se transmet à



l'homme par contact avec une personne, un animal ou un objet porteur du virus", appelant, par occasion, les citoyens à respecter "les règles d'hygiène individuelle et collective, notamment le lavage des mains". Le ministère a appelé, toutefois, les personnes qui sont à l'étranger ou partent en voyage,

dans une région contaminée, à respecter certaines procédures. Il s'agit d'éviter le contact avec des personnes touchées et les animaux susceptibles d'héberger le virus, tout en procédant à l'isolement des personnes infectées et l'utilisation des masques respiratoires.

Accidents de la circulation 9 décès et 269 blessés en 24 heures



Neuf (9) personnes sont décédées et 269 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilaya du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Annaba où deux personnes sont décédées et deux autres ont été blessées suite au renversement d'un véhicule qui a percuté un arbre sur la RN 21 au lieu-dit El Harricha, dans la commune d'El Hadjar. Par ailleurs, les secours de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Témoins ont procédé au sauvetage de 10 personnes suite au renversement d'une embarcation de plaisance en mer, au lieu-dit la plage Boukhabourou, interdite à la baignade, dans la commune de Zerelda à Alger, est à déplorer. Concernant le dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis et récolte, la Protection civile est intervenue dans plusieurs wilayas pour l'extinction de 17 incendies.

Professeur hospitalo-universitaire émérite et professeur émérite Report du dépôt des dossiers de candidature

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé le report du dépôt des dossiers de candidature pour la nomination aux titres de professeur hospitalo-universitaire émérite et professeur émérite, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. "Suite à l'annonce de l'ouverture de la session de candidature pour la nomination aux titres de professeur hospitalo-universitaire émérite et professeur émérite du 17 août 2024, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique informe les enseignants hospitalo-universitaires du report de l'opération de dépôt des dossiers de candidature pour la nomination à ces titres et de la réouverture de la plateforme après la rentrée universitaire 2024-2025", ajoute le communiqué. Cette démarche intervient pour "permettre aux enseignants concernés de préparer leurs dossiers de candidature dans les meilleures conditions", précise le ministère.

DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE

Début de la vaccination des bovins

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement de l'opération de vaccination des bovins contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC), suite à l'acquisition du premier lot de vaccins. "Dans le cadre des efforts de l'Etat visant à assurer la protection sanitaire de la richesse animale du pays, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a procédé à l'acquisition d'un premier lot de vaccins contre la dermatose nodulaire

contagieuse bovine (DNC), le début de l'opération de vaccination étant prévu lundi, 19 août 2024", indique le communiqué. A cet égard, les services vétérinaires à travers le territoire national ont été mobilisés, et toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de l'opération de vaccination au niveau des wilayas affectées, ont été prises, selon le ministère. D'après la même source, "l'opération se poursuivra jusqu'à ce que la propagation de cette maladie soit maîtrisée et que les animaux sains soient

protégés". Pour y faire face, il est recommandé de poursuivre les opérations de nettoyage des écuries et l'élimination régulières des insectes vecteurs de la maladie", ajoute la même source. La DNC est une maladie virale affectant uniquement les bovins, (n'est pas transmissible aux humains). Elle est transmise entre animaux par des vecteurs (insectes hématophages). Les symptômes de cette pathologie consistent en la fièvre et des nodules de tailles variées sur la peau des animaux.

PORT D'ARZEW

Sensibilisation sur l'assurance des navires et outils de pêche

La Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) d'Oran a organisé, hier, au port de pêche d'Arzew (Est d'Oran), une journée de sensibilisation au profit des professionnels de la pêche sur l'importance de l'assurance des navires, des embarcations et des équipements de pêche. Le directeur de la CRMA d'Oran, Bouazza Mohamed Nabil a indiqué, dans une déclaration à l'APS, en marge des activités de cette manifestation, que l'objectif de cette initiative est de sensibiliser les armateurs et les pêcheurs sur la nécessité d'assurer leurs navires, embarcations et équipements de pêche contre les risques dont la mer n'est pas dénuée. M. Bouazza a souligné que le but de ce type de campagne est également de diffuser la culture de l'assurance dans le domaine de la pêche maritime. Le même responsable a déclaré que la CRMA propose plusieurs offres et produits adaptés aux différentes activités de la pêche, assurant les navires, embarcations et équipements contre divers risques tels que les noyades, les incendies, le vol et concerne également l'assurance des projets d'aquaculture contre la pollution, les prédateurs et le manque d'oxygène, entre autres. Il a fait savoir par ailleurs que la CRMA organisera prochainement une autre journée de sensibilisation au profit des investisseurs dans le domaine de l'aquaculture. M. Bouazza a expliqué que cette journée de sensibilisation a permis d'écouter les préoccupations des professionnels en matière d'assurance, ajoutant que plusieurs points ont été abordés, notamment la nécessité d'assurer les filets indépendamment, vu leur coût élevé, et le haut risque de les perdre en mer en raison des courants.

